

CANADA GOOSE HOLDINGS INC.

RAPPORT DE GESTION

Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 29 mars 2020

Le présent rapport de gestion de Canada Goose Holdings Inc. (« nous », « notre », « nos », « Canada Goose » ou la « société ») est daté du 2 juin 2020 et fournit de l'information sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 29 mars 2020 (l'« exercice 2020 »). Il doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes annexes pour l'exercice clos le 29 mars 2020 (les « états financiers annuels »). Des informations supplémentaires sur Canada Goose sont publiées sur notre site Web, à l'adresse www.canadagoose.com, sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis à l'adresse www.sec.gov, y compris le présent rapport annuel sur formulaire 20-F.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives, c'est-à-dire des déclarations qui ne sont ni des faits passés ni des garanties de résultats futurs. Les déclarations prospectives sont plutôt fondées sur nos opinions, attentes et hypothèses actuelles concernant l'avenir de notre entreprise, nos projets, nos stratégies et d'autres conditions futures. Elles se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « envisager », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter », « continuer », « cible » ou « potentiel », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, et d'autres termes semblables, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les déclarations prospectives portent sur toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. Le présent rapport de gestion renferme un grand nombre de déclarations prospectives, qui expriment nos intentions, opinions ou attentes actuelles concernant, entre autres, nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités, nos perspectives d'affaires, notre croissance, nos stratégies, les attentes concernant les tendances du secteur ainsi que la taille et le taux de croissance des marchés que nous visons, notre plan d'affaires et nos stratégies de croissance, y compris nos projets d'expansion dans de nouveaux marchés et le lancement de nouveaux articles, les attentes concernant les tendances saisonnières, et le secteur dans lequel nous exerçons nos activités.

Les déclarations prospectives figurant aux présentes reposent notamment sur les hypothèses suivantes :

- notre capacité à poursuivre l'exploitation de notre entreprise en dépit des perturbations sociales et économiques causées par la pandémie de COVID-19 (définie ci-après);
- notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies de croissance;
- notre capacité à entretenir de solides relations d'affaires avec nos clients, fournisseurs, partenaires de gros et distributeurs;
- notre capacité à suivre les préférences des consommateurs;
- notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle;
- l'absence de changements défavorables significatifs dans notre secteur ou dans l'économie mondiale.

Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, étant donné qu'elles se rapportent à des faits et qu'elles dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non dans l'avenir. Nous estimons que ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel, de même que les autres facteurs de risque décrits aux présentes, qui sont notamment les suivants :

- perturbations mondiales, y compris la pandémie de COVID-19 en cours qui a des répercussions importantes dans de nombreux pays;
- incapacité à rouvrir nos magasins de détail et incapacité de nos partenaires de gros à rouvrir leurs magasins de détail d'ici notre haute saison des ventes;
- incapacité à ouvrir des magasins de détail ou à élargir l'accès aux sites de commerce en ligne en respectant les échéanciers prévus;
- incapacité à préserver la force de notre marque ou à l'étendre à de nouveaux articles et à de nouvelles régions;
- nouvelle baisse des dépenses discrétionnaires des consommateurs par suite d'un ralentissement économique;
- incapacité à anticiper les préférences des consommateurs;
- incidence défavorable de notre endettement sur notre situation financière;
- lutte inefficace contre la concurrence sur nos marchés;
- gestion inefficace de notre croissance;
- résultats de l'ensemble de l'année affectés par de mauvais résultats pendant notre haute saison;
- événements politiques mondiaux, y compris l'incidence des perturbations politiques à Hong Kong et des récentes manifestations dans plusieurs villes nord-américaines;
- incapacité à maintenir de bonnes relations avec nos fournisseurs de choix;
- incapacité à nous procurer des matières premières de grande qualité et certains produits finis à l'échelle mondiale;
- incapacité à prévoir nos besoins en matière de stocks;
- incapacité à protéger ou à préserver notre image de marque et nos droits exclusifs;
- mauvaise gestion de la distribution de nos articles par l'intermédiaire de nos partenaires de gros et de nos distributeurs internationaux;
- échec de l'ouverture de nouveaux magasins;
- échec de notre expansion dans la région de la Chine élargie;
- échec de nos programmes de marketing;
- incapacité à gérer les risques touchant la sécurité des données et les événements liés à la cybersécurité;
- perturbation à notre siège social qui provoque une interruption de nos activités;
- fluctuations des coûts des matières premières, des taux d'intérêt ou des taux de change;
- incapacité à maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière efficaces.

Même si nous basons les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables, nous tenons à préciser que les faits qui se produiront réellement et nos véritables résultats (notamment nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos liquidités, de même que l'évolution du secteur dans lequel nous exerçons nos activités) peuvent différer significativement des résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant aux présentes. D'autres répercussions dont nous n'avons pas connaissance actuellement peuvent survenir. Ces répercussions pourraient exacerber les risques d'entreprise et d'exploitation auxquels nous sommes confrontés, et elles doivent être prises en compte à la lecture des déclarations prospectives que contient le présent rapport de gestion. Par ailleurs, même si les résultats et les faits étaient conformes aux déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion, ils ne seront pas nécessairement représentatifs des résultats et des faits pour des périodes ultérieures. Par conséquent, toute déclaration prospective figurant dans le présent rapport de gestion pourrait se révéler inexacte. Aucune déclaration prospective n'est garante des résultats futurs. En outre, nous exerçons nos activités dans un milieu hautement concurrentiel qui évolue rapidement et dans lequel de nouveaux risques surgissent souvent. Il est impossible pour la direction de prévoir tous les risques, et nous ne pouvons pas non plus évaluer l'incidence de tous les facteurs sur nos activités, ou la mesure dans laquelle tout facteur, ou toute combinaison de facteurs, peut faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative de ceux que nous avançons dans nos déclarations prospectives.

Vous devriez lire le présent rapport de gestion et les documents intégrés par renvoi dans les présentes dans leur intégralité et en sachant que nos résultats futurs réels peuvent différer de façon significative de ce à quoi nous nous attendons. Les déclarations prospectives figurant aux présentes sont faites en date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, à moins que les lois applicables ne l'exigent.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers annuels sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et sont présentés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Certaines mesures financières figurant dans le présent rapport de gestion sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS et sont analysées plus en détail à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » ci-après.

Le symbole « \$ » et les termes « CA » et « dollars » désignent le dollar canadien, le symbole « \$ US » désigne le dollar américain, et les symboles « £ », « € », « CHF », « CNY », « RMB » et « HKD » désignent la livre sterling, l'euro, le franc suisse, le yuan chinois, le renminbi chinois et le dollar de Hong Kong, respectivement, à moins d'indication contraire. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages figurant dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres. Le présent rapport de gestion et les états financiers annuels qui l'accompagnent sont présentés en millions de dollars canadiens.

Toute référence à l'« exercice 2018 », à l'« exercice 2019 », à l'« exercice 2020 » et à l'« exercice 2021 » s'entend de l'exercice clos le 31 mars 2018, de l'exercice clos le 31 mars 2019, de l'exercice clos le 29 mars 2020 et de l'exercice se clôturant le 28 mars 2021 de la société, respectivement.

CHANGEMENT DE DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE AVEC PRISE D'EFFET LE 1^{ER} AVRIL 2019

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019, la société a changé les dates de son exercice financier. Auparavant fondé sur un calendrier de 12 mois se clôturant le 31 mars, l'exercice coïncide maintenant avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. Dans le cas d'un exercice de 53 semaines, la semaine additionnelle est ajoutée au quatrième trimestre. Le premier exercice de 53 semaines de la société sera en 2022. L'exercice 2020 comprend quatre trimestres se clôturant le 30 juin 2019, le 29 septembre 2019, le 29 décembre 2019 et le 29 mars 2020. La société n'a pas ajusté les résultats financiers des trimestres antérieurs à l'exercice 2020. Dans les états financiers annuels et le présent rapport de gestion, le terme « quatrième trimestre clos le 29 mars 2020 » se rapporte à la période de 13 semaines close le 29 mars 2020 (91 jours), et le terme « quatrième trimestre clos le 31 mars 2019 » se rapporte au trimestre clos le 31 mars 2019 (90 jours). Le terme « exercice clos le 29 mars 2020 » se rapporte à la période de 52 semaines close le 29 mars 2020 (364 jours), le terme « exercice clos le 31 mars 2019 » se rapporte à l'exercice clos le 31 mars 2019 (365 jours) et le terme « exercice clos le 31 mars 2018 » se rapporte à l'exercice clos le 31 mars 2018 (365 jours).

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation pour les exercices clos le 29 mars 2020, le 31 mars 2019 et le 31 mars 2018 et pour les quatrièmes trimestres clos le 29 mars 2020 et le 31 mars 2019, et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour de plus amples renseignements et pour une comparaison entre l'exercice clos le 29 mars 2020 et l'exercice clos le 31 mars 2019. Pour une comparaison entre l'exercice clos le 31 mars 2019 et l'exercice clos le 31 mars 2018, veuillez vous reporter à la rubrique 5, « Rapport de gestion et perspectives », de notre rapport annuel sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 mars 2019, déposé auprès de la SEC le 29 mai 2019.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Pour les exercices clos			Pour les quatrièmes trimestres clos	
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 31 mars 2018	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019
Données tirées de l'état du résultat net :					
Produits	958,1	830,5	591,2	140,9	156,2
Marge brute	593,3	516,8	347,6	93,6	102,4
<i>Ratio de la marge brute</i>	<i>61,9 %</i>	<i>62,2 %</i>	<i>58,8 %</i>	<i>66,4 %</i>	<i>65,6 %</i>
Bénéfice d'exploitation	192,1	196,7	138,1	(17,2)	11,7
Bénéfice net	151,7	143,6	96,1	2,5	9,0
Bénéfice par action					
De base	1,38 \$	1,31 \$	0,90 \$	0,02 \$	0,08 \$
Dilué	1,36 \$	1,28 \$	0,86 \$	0,02 \$	0,08 \$
Autres données¹ :					
BAIL	192,1	196,7	138,1	(17,2)	11,7
BAIL ajusté	207,4	206,9	136,4	(9,7)	13,0
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	<i>21,6 %</i>	<i>24,9 %</i>	<i>23,1 %</i>	<i>(6,9) %</i>	<i>8,3 %</i>
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	147,2	151,6	94,1	(13,3)	10,0
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) de base par action	1,34 \$	1,39 \$	0,88 \$	(0,12) \$	0,09 \$
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) dilué(e) par action	1,32 \$	1,36 \$	0,84 \$	(0,12) \$	0,09 \$

En millions de dollars canadiens	29 mars 2020	31 mars 2019	31 mars 2018
Situation financière :			
Trésorerie	31,7	88,6	95,3
Fonds de roulement net ¹	327,1	188,0	72,1
Total de l'actif	1 112,7	725,4	548,4
Total des passifs non courants	391,2	189,7	171,2
Capitaux propres	520,2	399,1	243,6

1. Le BAIL, le BAIL ajusté, la marge du BAIL ajusté, le bénéfice net (la perte nette) ajusté, le bénéfice net (la perte nette) ajusté de base et dilué par action et le fonds de roulement net sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Secteurs

Les secteurs à présenter de Canada Goose sont alignés sur nos canaux de vente : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Nous évaluons le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter en fonction des produits et du bénéfice d'exploitation. Notre secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes aux consommateurs par l'entremise de nos 13 marchés nationaux de commerce en ligne et de nos 20 magasins de détail exploités directement en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Par l'entremise de notre secteur Ventes en gros, nous vendons à divers détaillants de vêtements, y compris de grands magasins de luxe, des magasins spécialisés en vêtements d'extérieur et des magasins individuels, ainsi que des distributeurs internationaux.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, la société a remplacé son secteur Montants non attribués par le secteur Ventes autres. Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas directement affectés aux canaux de ventes directes aux consommateurs ou de ventes en gros, comme les ventes aux employés et les frais de vente, généraux et administratifs qui ne sont pas directement affectés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros. Le secteur Ventes autres comprend les frais de commercialisation engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, les frais généraux pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros. Il comprend aussi les frais indirects découlant de la fermeture temporaire de nos usines de fabrication en mars 2020 en raison de la COVID-19. L'information comparative a été retraitée afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.

Facteurs ayant une incidence sur notre rendement

Nous estimons que notre rendement est fonction de nombreux facteurs, y compris ceux abordés ci-après.

- **Pandémie de COVID-19.** La pandémie de COVID-19 en cours affecte sérieusement les pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Les mesures visant à limiter son expansion comprennent des ordres émanant des gouvernements qui exigent la fermeture des entreprises non essentielles et le confinement des gens au Canada, aux États-Unis et dans de nombreux autres pays. En février 2020, nous avons réduit temporairement les heures d'ouverture de tous nos magasins de détail en Chine continentale. Bien que les heures normales d'ouverture aient été rétablies en avril 2020 et que des mesures sanitaires de précaution aient été mises en place, la fréquentation demeure sous les niveaux d'avant la pandémie. Les heures d'ouverture réduites mises en application en avril 2020 dans nos magasins de détail à Hong Kong demeurent en vigueur. En mars 2020, nous avons temporairement fermé tous nos magasins de détail en Amérique du Nord et en Europe, de même que nos usines de fabrication en Amérique du Nord. À l'exception de nos magasins de détail situés à Montréal, au Canada, à Paris, en France, et à Milan, en Italie, les magasins de détail sont à l'heure actuelle encore fermés. D'autres ouvertures sont envisagées, une région à la fois, d'après les exigences réglementaires et les tendances connexes en matière de fréquentation, et en tenant compte du respect de la santé et de la sécurité des employés et des clients. En avril 2020, nous avons partiellement rouvert nos huit usines de fabrication au Canada, pour la production nationale d'équipement de protection individuelle (« EPI »). Nous avons aussi connu une réduction importante des livraisons de gros découlant de l'interruption des activités de nos partenaires en raison de la COVID-19. Nous nous attendons à ce que ces circonstances aient une incidence négative importante sur nos résultats d'exploitation pour le premier trimestre de l'exercice 2021, et elles auront vraisemblablement une incidence défavorable sur les périodes futures si les perturbations et les conséquences découlant de la pandémie de COVID-19 perdurent. Un prolongement des perturbations pourrait aussi avoir une incidence sur notre capacité à nous procurer des matières premières et certains produits finis à l'échelle mondiale. Les perturbations ont déjà retardé nos projets d'expansion du secteur Ventes directes aux consommateurs et elles pourraient les retarder davantage ou les amenuiser.

Au cours de l'exercice 2020, nous avons constitué des stocks régulateurs en prévision de la demande et pour soutenir la rationalisation planifiée de la capacité de fabrication des tiers alors que nous internalisons une plus grande proportion de notre production. Ces niveaux élevés de stocks de produits finis permettent à la société de conserver de la trésorerie et de répondre à la demande à court terme à mesure que les magasins rouvrent leurs portes et que nous reprenons la production de façon étalée et graduelle.

En outre, notre situation de trésorerie est améliorée par le montant disponible de notre capacité d'emprunt, qui tient compte des stocks, par l'entremise de notre facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs (la « facilité renouvelable ») et de la facilité d'emprunt non engagée en Chine (les « emprunts à court terme »). Au 26 mai 2020, la facilité renouvelable comprenait aussi une facilité renouvelable premier entré, dernier sorti (la « facilité PEDS »). Se reporter aux rubriques « Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement » et « Événements postérieurs à la date de clôture » du présent rapport de gestion pour en savoir davantage.

- *Événements politiques à l'échelle mondiale et autres perturbations.* Nous sommes conscients des risques liés à l'instabilité sociale, économique et politique, y compris aux tensions géopolitiques, aux questions réglementaires, à la volatilité des marchés et à l'agitation sociale qui ont une incidence sur les dépenses des consommateurs dans certains pays et territoires. Nous avons été touchés, et pourrions l'être à nouveau, par des manifestations générales, telles que les perturbations politiques à Hong Kong, qui ont commencé en 2019, et les manifestations récentes qui ont eu lieu dans plusieurs villes nord-américaines. Les événements à Hong Kong ont eu un effet sérieux sur le tourisme dans la région, la fréquentation des lieux publics et les heures d'ouverture des magasins, ce qui a eu une incidence négative sur le rendement de nos magasins de détail et sur notre stratégie d'expansion dans la région de la Chine élargie. Les touristes et les autres voyageurs provenant de la région de la Chine élargie comptent aussi pour une part importante de la demande mondiale pour les produits de luxe, y compris les vêtements d'extérieur de première qualité. Si ces perturbations persistent, nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'avoir des répercussions sur nos activités et la fréquentation de nos magasins de détail à Hong Kong, et certaines villes nord-américaines pourraient également être touchées.
- *Développement de marché.* Notre stratégie de développement de marché a été un important moteur de la récente croissance de nos produits, et nous entendons continuer d'exécuter notre stratégie d'expansion mondiale, bien que cette expansion ait été retardée par la COVID-19 et qu'elle pourrait l'être davantage. Dans nos divers marchés, nous avons l'intention de continuer de renforcer la notoriété de la marque et de maintenir une présence active sur les marchés locaux, tout en étendant notre réseau de distribution à l'échelle mondiale.
- *Croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs.* Nous entendons poursuivre l'expansion de l'accès aux magasins de détail et aux sites de commerce en ligne à l'échelle mondiale, bien que cette expansion ait été retardée et pourrait être retardée davantage par la COVID-19. Cette expansion devrait modifier davantage le caractère saisonnier de notre performance financière, puisque les consommateurs ont tendance à effectuer davantage d'achats dans les magasins de détail et sur les sites de commerce en ligne aux troisième et quatrième trimestres, tandis que, dans le canal de ventes en gros, les articles sont principalement livrés aux partenaires de gros aux deuxième et troisième trimestres en prévision de leur haute saison des ventes.

- *Nouveaux articles.* Nous prévoyons continuer d'investir dans l'innovation et dans le développement et l'offre de nouveaux articles pour tous les styles, usages et climats, ce qui comprend nos collections de parkas, de manteaux de duvet légers, de vêtements de pluie et de vêtements coupe-vent, de tricotés et d'accessoires pour l'automne, l'hiver et le printemps. De plus, parallèlement à l'acquisition des activités de Baffin Inc. (le « fournisseur Baffin ») en novembre 2018 (l'« acquisition de Baffin »), nous continuons de vendre la marque de chaussures Baffin par l'entremise des canaux de vente distincts de Baffin. Nous prévoyons aussi concevoir une gamme de chaussures Canada Goose distincte à moyen ou à long terme en tirant parti de l'infrastructure, des processus et de la technologie de Baffin. Nous prévoyons que certaines nouveautés pourraient offrir un ratio de la marge brute par unité inférieure à celui de nos styles de longue date, dont le volume de production est substantiellement plus élevé.
- *Caractère saisonnier.* Nos produits et nos résultats d'exploitation connaissent des variations saisonnières, et nous enregistrons habituellement une partie importante de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice, et de ceux tirés des ventes directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Nous avons généré 77,9 %, 75,8 % et 74,2 % de nos produits consolidés aux deuxième et troisième trimestres des exercices 2020, 2019 et 2018, respectivement. En raison des fluctuations saisonnières des produits et des coûts fixes liés à nos activités, plus particulièrement les coûts liés à la croissance des effectifs et aux installations découlant de l'expansion de notre canal de ventes directes aux consommateurs, nous enregistrons habituellement un bénéfice net et un BAIL ajusté¹ négatifs et fortement réduits aux premier et quatrième trimestres, respectivement. En raison du caractère saisonnier de nos activités, les variations influant sur le ratio de la marge brute et le BAIL ajusté¹ peuvent avoir une incidence disproportionnée sur les résultats trimestriels lorsqu'elles sont enregistrées hors de nos périodes de pointe.
- 1. *BAIL ajusté est une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.*

Compte tenu de la demande et des commandes de gros attendues, nous avons fabriqué de façon linéaire tout au long de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement net augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Nous finançons ces besoins au moyen des fonds en caisse, de prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable et des emprunts à court terme. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont normalement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

- *Faits récents en matière de commerce international.* Nous continuons à nous préparer à l'incidence que pourrait avoir le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (le « Brexit ») sur nos activités en Europe et au Royaume-Uni. Par ailleurs, nous nous attendons à ce que l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (« AEUMC ») n'ait aucune incidence, ni favorable ni défavorable, sur nos activités. La société continue de profiter de tarifs réduits sur certains de ses biens importés en Europe en vertu de l'Accord économique et commercial global (« AECG ») entre le Canada et l'Union européenne, qui est entré en vigueur à titre provisoire le 21 septembre 2017 et qui doit être ratifié par certains pays de l'Union européenne. Nous surveillons les faits nouveaux du commerce international dans les pays où nous exerçons nos activités qui pourraient avoir une incidence sur nos activités.

- **Change.** Nous vendons une importante partie de nos marchandises à des clients de l'extérieur du Canada, ce qui nous expose aux fluctuations des taux de change. Au cours des exercices 2020, 2019 et 2018, nous avons généré 62,3 %, 58,0 % et 53,7 %, respectivement, de nos produits en monnaies autres que le dollar canadien. Habituellement, la majeure partie de nos produits tirés des ventes en gros découle de commandes passées avant le début de l'exercice, mais la conjoncture actuelle a introduit une certaine incertitude en ce qui a trait à ce niveau élevé de prévisibilité des flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par nos activités de ventes en gros. La plupart de nos matières premières proviennent de l'étranger et sont principalement achetées en dollars américains, et les frais de vente, généraux et administratifs sont généralement libellés dans la monnaie du pays dans lequel ils sont engagés. Dans le cadre de notre programme de gestion du risque, nous avons conclu des contrats dérivés de change pour gérer une partie de notre exposition aux fluctuations des taux de change en vue de futures transactions en monnaie étrangère, de manière à réduire la variabilité de nos coûts d'exploitation et de nos flux de trésorerie futurs libellés en monnaies locales. Nous continuons de surveiller notre programme de gestion du risque pour prendre en compte le climat d'incertitude entourant la COVID-19 à l'échelle mondiale.

Nous sommes exposés aux risques liés à la conversion et aux transactions découlant des fluctuations du change touchant les montants du capital et des intérêts à payer libellés en renminbis chinois sur nos emprunts à court terme et les montants du capital et des intérêts à payer libellés en dollars américains sur notre facilité renouvelable et notre facilité d'emprunt à terme garantie de premier rang (la « facilité d'emprunt à terme »). La société a conclu un contrat de swap de devises et des contrats de change à terme afin de couvrir une partie de son exposition au risque de change et au risque de taux d'intérêt associés au capital de la facilité d'emprunt à terme. Se reporter à la rubrique « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché – Risque de change » ci-après.

Les principaux taux de change qui ont eu une incidence sur notre entreprise et nos activités au 29 mars 2020 et pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'au 31 mars 2019 et pour l'exercice clos à cette date, sont présentés ci-dessous.

Devise	Taux de change pour 1,00 \$ CA					
	Exercice 2020					
	Taux moyen					Taux à la clôture
	T1	T2	T3	T4	2020	29 mars 2020
\$ US/\$ CA	1,3375	1,3206	1,3200	1,3442	1,3306	1,4056
€/ \$ CA	1,5032	1,4677	1,4617	1,4811	1,4784	1,5525
£/\$ CA	1,7190	1,6280	1,7004	1,7185	1,6915	1,7353
CHF/\$ CA	1,3345	1,3394	1,3338	1,3887	1,3491	1,4666
CNY/\$ CA	0,1960	0,1882	0,1874	0,1925	0,1910	0,1981
HKD/\$ CA	0,1706	0,1687	0,1687	0,1730	0,1702	0,1813

Devise	Taux de change pour 1,00 \$ CA					
	Exercice 2019					
	Taux moyen					Taux à la clôture
	T1	T2	T3	T4	2019	31 mars 2019
\$ US/\$ CA	1,2912	1,3069	1,3214	1,3292	1,3122	1,3363
€/ \$ CA	1,5390	1,5204	1,5080	1,5094	1,5192	1,5002
£/\$ CA	1,7567	1,7039	1,6992	1,7315	1,7228	1,7418
CHF/\$ CA	1,3108	1,3291	1,3274	1,3329	1,3251	1,3421
CNY/\$ CA	0,2024	0,1920	0,1911	0,1970	0,1956	0,1991
HKD/\$ CA	0,1645	0,1666	0,1688	0,1694	0,1673	0,1702

Source : Banque du Canada

Incidence d'IFRS 16 sur les résultats d'exploitation

L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, pour remplacer IAS 17, *Contrats de location*, a eu une incidence importante sur certaines mesures financières à l'exercice 2020. La société a adopté la norme avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019 au moyen de la méthode rétrospective modifiée selon laquelle l'effet cumulatif de la première application sera comptabilisé dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués. Les données des exercices précédents n'ont pas été retraitées, comme le permet la norme.

En vertu d'IFRS 16, la dotation à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives remplacent les charges locatives qui, en vertu d'IAS 17, étaient comptabilisées de manière linéaire dans le bénéfice d'exploitation sur la durée du contrat de location. L'amortissement est comptabilisé de manière linéaire, tandis que les charges d'intérêts diminuent sur la durée du contrat de location. Par rapport à la norme précédente, les charges liées aux contrats de location sont plus élevées durant les premières années du contrat de location, puisque les charges d'intérêts sont comptabilisées au coût amorti, et moindres durant les dernières années du contrat de location.

Le tableau ci-dessous présente nos résultats d'exploitation pour l'exercice clos le 29 mars 2020, compte tenu et compte non tenu des incidences d'IFRS 16, par rapport aux résultats présentés pour l'exercice clos le 31 mars 2019, sans retraitement et tels qu'ils ont été présentés en vertu d'IAS 17. L'expression points de base (« pb ») se rapporte à la variation des pourcentages.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Pour l'exercice clos le 29 mars 2020	Incidence d'IFRS 16		Pour l'exercice clos le 29 mars 2020	Pour l'exercice clos le 31 mars 2019	Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées (IFRS 16)	Amortissement et intérêts	Charges locatives	Compte non tenu d'IFRS 16 ¹	Données présentées (IAS 17)		
Produits	958,1			958,1	830,5	127,6	15,4 %
Coût des ventes	364,8	(4,8)	5,8	365,8	313,7	(52,1)	(16,6) %
Marge brute	593,3			592,3	516,8	75,5	14,6 %
<i>Ratio de la marge brute</i>	61,9 %			61,8 %	62,2 %		(40) pb
Frais de vente, généraux et administratifs	350,5	—	32,1	382,6	302,1	(80,5)	(26,6) %
<i>Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits</i>	36,6 %			39,9 %	36,4 %		(350) pb
Amortissements	50,7	(28,2)	—	22,5	18,0	(4,5)	(25,0) %
Bénéfice d'exploitation	192,1			187,2	196,7	(9,5)	(4,8) %
<i>Marge d'exploitation</i>	20,1 %			19,5 %	23,7 %		(420) pb
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	28,4	(8,4)	—	20,0	14,2	(5,8)	(40,8) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	163,7			167,2	182,5	(15,3)	(8,4) %
Charge d'impôt	12,0			12,2	38,9	26,7	68,6 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	7,3 %			7,3 %	21,3 %		1 400 pb
Bénéfice net	151,7			155,0	143,6	11,4	7,9 %
Bénéfice par action							
De base	1,38 \$			1,41 \$	1,31 \$	0,10	7,6 %
Dilué	1,36 \$			1,40 \$	1,28 \$	0,12	9,4 %
Autres données² :							
Bénéfice net ajusté	147,2			149,1	151,6	(2,5)	(1,6) %
Bénéfice net ajusté de base par action	1,34 \$			1,36 \$	1,39 \$	(0,03)	(2,2) %
Bénéfice net ajusté dilué par action	1,32 \$			1,34 \$	1,36 \$	(0,02)	(1,5) %

1. Présenté en vertu d'IAS 17, puisque IFRS 16 n'était pas adoptée, aux fins de comparaisons seulement.
2. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté de base et dilué par action sont des mesures non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Le tableau ci-dessous présente nos résultats d'exploitation pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, compte tenu et compte non tenu des incidences d'IFRS 16, par rapport aux résultats présentés pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, sans retraitement et tels qu'ils ont été présentés en vertu d'IAS 17.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020	Incidence d'IFRS 16		Pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020	Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019	Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées (IFRS 16)	Amortissement et intérêts	Charges locatives	Compte non tenu d'IFRS 16 ¹	Données présentées (IAS 17)		
Produits	140,9			140,9	156,2	(15,3)	(9,8) %
Coût des ventes	47,3	(1,3)	1,6	47,6	53,8	6,2	11,5 %
Marge brute	93,6			93,3	102,4	(9,1)	(8,9) %
<i>Ratio de la marge brute</i>	66,4 %			66,2 %	65,6 %		60 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	95,9	—	8,7	104,6	85,0	(19,6)	(23,1) %
<i>Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits</i>	68,1 %			74,2 %	54,4 %		(1 980) pb
Amortissements	14,9	(7,8)	—	7,1	5,7	(1,4)	(24,6) %
Bénéfice d'exploitation	(17,2)			(18,4)	11,7	(30,1)	(257,3) %
<i>Marge d'exploitation</i>	(12,2) %			(13,1) %	7,5 %		(2 060) pb
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	4,5	(2,1)	—	2,4	3,1	0,7	22,6 %
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(21,7)			(20,8)	8,6	(29,4)	(341,9) %
(Économie) charge d'impôt	(24,2)			(23,1)	(0,4)	22,7	5 675,0 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	111,5 %			111,5 %	(5,1) %		(11 660) pb
Bénéfice net	2,5			2,3	9,0	(6,7)	(74,4) %
Bénéfice par action							
De base	0,02 \$			0,02 \$	0,08 \$	(0,06)	(75,0) %
Dilué	0,02 \$			0,02 \$	0,08 \$	(0,06)	(75,0) %
Autres données² :							
Perte nette ajustée	(13,3)			(14,5)	10,0	(24,5)	(245,0) %
Perte nette ajustée de base par action	(0,12) \$			(0,13) \$	0,09 \$	(0,22)	(244,4) %
Perte nette ajustée diluée par action	(0,12) \$			(0,13) \$	0,09 \$	(0,22)	(244,4) %

1. Présenté en vertu d'IAS 17, puisque IFRS 16 n'était pas adoptée, aux fins de comparaisons seulement.
2. Le bénéfice net (la perte nette) ajusté et le bénéfice net (la perte nette) ajusté de base et dilué par action sont des mesures non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Bénéfice pour l'exercice et le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, compte non tenu d'IFRS 16, par rapport au bénéfice présenté

Afin de décrire l'incidence de la première application d'IFRS 16 et de faciliter la comparaison avec les résultats pour l'exercice et le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, sans retraiter les résultats de l'exercice précédent, la société a présenté ses résultats d'exploitation pour l'exercice et le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020 en fonction de la norme comptable précédente.

Selon ces deux approches, les variations de la performance financière découlent de la croissance des activités : les résultats pour l'exercice considéré mesurés selon le bénéfice par action et le bénéfice net ajusté de base par action, ainsi que la variation d'un exercice à l'autre, ne diffèrent pas de façon importante, même si les frais de location sont comptabilisés différemment. Les coûts liés aux contrats de location sont considérés comme des charges locatives en vertu de la norme précédente et comme une dotation à l'amortissement et des charges d'intérêts en vertu d'IFRS 16, en plus d'être inclus dans des éléments différents des résultats financiers.

Dans une autre section du présent rapport de gestion, la société compare les résultats financiers présentés compte tenu d'IFRS 16 aux résultats financiers présentés à l'exercice précédent sans retraitement. Les variations découlant du changement apporté à la comptabilisation des contrats de location sont expliquées pour les éléments concernés de l'état du résultat net.

Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » ci-dessous pour en savoir plus sur l'incidence de l'adoption de cette norme.

Composantes de nos résultats d'exploitation

Produits

Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs se composent des ventes effectuées par l'intermédiaire de nos activités de commerce en ligne et par nos magasins de détail. Les produits tirés des activités de commerce en ligne et des magasins de détail sont comptabilisés lorsque les marchandises sont livrées au client et que la contrepartie est reçue, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes.

Les produits tirés des ventes en gros se composent des ventes à des revendeurs tiers (qui comprennent les détaillants et les distributeurs) de nos marchandises. Les produits tirés de la vente en gros de marchandises, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes, des rabais et des escomptes, sont comptabilisés lorsque le contrôle des marchandises a été transféré au revendeur, ce qui, selon les modalités de l'entente conclue avec le revendeur, survient lorsque les marchandises ont été expédiées au revendeur, sont récupérées depuis notre entrepôt géré par des tiers ou parviennent aux installations du revendeur.

Les autres produits comprennent les ventes qui ne sont pas affectées directement aux canaux de ventes directes aux consommateurs ou de ventes en gros, comme les ventes aux employés.

Marge brute

La marge brute correspond aux produits, déduction faite du coût des ventes. Le coût des ventes comprend le coût de fabrication de nos marchandises, y compris le coût des matières premières, les coûts de la main-d'œuvre directe et les frais indirects, majoré des frais de fret, des droits et des taxes non remboursables engagés dans la livraison des marchandises aux centres de distribution gérés par des tiers ou à nos magasins de détail. Il comprend également les coûts engagés par nos services de production, de conception et de commercialisation, l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation d'usines de fabrication et des immobilisations de production, ainsi que les charges locatives liées aux usines de fabrication (pour les exercices précédents) et les provisions au titre des stocks liées à l'obsolescence ou à la freinte. Les principaux facteurs de notre coût des ventes sont les coûts des matières premières (qui sont achetées en dollars canadiens et en dollars américains), les taux horaires liés à la fabrication dans les provinces canadiennes et la répartition des frais indirects. Le ratio de la marge brute mesure notre marge brute exprimée en pourcentage des produits. Les stocks acquis parallèlement à l'acquisition de Baffin (novembre 2018) ont été comptabilisés à la juste valeur, évaluée comme la valeur nette de réalisation

diminuée du coût des ventes. Puisque les stocks d'ouverture ont été vendus, la marge brute qui aurait autrement été comptabilisée sans ajustement pour tenir compte de l'évaluation des stocks a été réduite d'un montant correspondant à la marge brute et au ratio de la marge brute connexes.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent les frais de vente visant à appuyer nos relations avec les clients et à livrer nos marchandises à nos clients du commerce en ligne, à nos magasins de détail et à nos partenaires de gros. Ils comprennent également nos activités d'investissement relatives au marketing et à la marque ainsi que les frais liés aux infrastructures d'entreprise nécessaires pour appuyer nos activités courantes. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs, et comprennent la conversion des actifs et des passifs libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la société ou de ses filiales, notamment les soldes de trésorerie, les emprunts à court terme, la facilité d'emprunt à terme, une tranche de notre facilité renouvelable, les ajustements à la valeur de marché des contrats dérivés, les profits ou pertes associés à nos couvertures à l'égard des emprunts à terme et les profits réalisés à la suite du règlement d'actifs et de passifs libellés en devises.

De façon générale, les frais de vente, autres que les coûts liés au personnel, fluctuent en fonction du calendrier de comptabilisation des produits; par conséquent, ils présentent des tendances saisonnières semblables. En pourcentage des ventes, nous prévoyons que ces frais de vente varieront à mesure qu'évolueront nos activités. Cette variation a découlé et devrait continuer de découler principalement de l'expansion de notre réseau de magasins de détail, y compris l'investissement requis pour appuyer la création de sites de commerce en ligne et l'ouverture de magasins de détail. Les coûts des magasins de détail sont essentiellement fixes et sont engagés tout au long de l'exercice.

Les frais généraux et administratifs représentent les coûts engagés par nos bureaux, et sont essentiellement liés à la commercialisation, aux charges de personnel (y compris les salaires, la rémunération incitative variable, les avantages et la rémunération fondée sur des actions), le soutien technologique et d'autres coûts liés aux services professionnels nécessaires pour appuyer nos activités courantes. Nous avons investi et prévoyons continuer d'investir d'importantes sommes dans ce secteur pour appuyer la croissance du volume et la complexité accrue de nos activités.

Amortissements

Les amortissements représentent l'avantage économique que la société retire de l'utilisation de ses immobilisations corporelles, de ses immobilisations incorporelles et, à partir de l'exercice 2020, de ses actifs au titre de droits d'utilisation.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation correspond à notre marge brute moins les frais de vente, généraux et administratifs et les amortissements.

Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net

Les charges d'intérêts et autres charges financières, montant net, représentent les charges d'intérêts sur nos emprunts, y compris les emprunts à court terme, la facilité renouvelable, la facilité d'emprunt à terme et, à partir de l'exercice 2020, les obligations locatives, en plus des commissions d'attente, déduction faite des produits d'intérêts.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat dans les territoires où nous exerçons nos activités et, par conséquent, la charge d'impôt est fonction de la répartition du bénéfice imposable dans chaque territoire et des diverses activités qui ont une incidence sur le calendrier des frais imposables. Les principaux territoires qui déterminent le taux d'imposition effectif sont le Canada, la Suisse, les États-Unis, le Royaume-Uni, la région de la Chine élargie, la France et l'Italie.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice clos le 29 mars 2020 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2019

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Pour les exercices clos		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019		
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	958,1	830,5	127,6	15,4 %
Coût des ventes	364,8	313,7	(51,1)	(16,3) %
Marge brute	593,3	516,8	76,5	14,8 %
Ratio de la marge brute	61,9 %	62,2 %		(30) pb
Frais de vente, généraux et administratifs	350,5	302,1	(48,4)	(16,0) %
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits	36,6 %	36,4 %		(20) pb
Amortissements	50,7	18,0	(32,7)	(181,7) %
Bénéfice d'exploitation	192,1	196,7	(4,6)	(2,3) %
Marge d'exploitation	20,1 %	23,7 %		(360) pb
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	28,4	14,2	(14,2)	(100,0) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	163,7	182,5	(18,8)	(10,3) %
Charge d'impôt	12,0	38,9	26,9	69,2 %
Taux d'imposition effectif	7,3 %	21,3 %		1 400 pb
Bénéfice net	151,7	143,6	8,1	5,6 %
Autres éléments de bénéfice global	2,8	0,7	2,1	300,0 %
Bénéfice global	154,5	144,3	10,2	7,1 %
Bénéfice par action				
De base	1,38 \$	1,31 \$	0,07	5,3 %
Dilué	1,36 \$	1,28 \$	0,08	6,3 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	109 892 031	109 422 574		
Dilué	111 168 788	111 767 584		
Autres données ¹ :				
BAIL	192,1	196,7	(4,6)	2,3 %
BAIL ajusté	207,4	206,9	0,5	0,2 %
Marge du BAIL ajusté	21,6 %	24,9 %		(330) pb
Bénéfice net ajusté	147,2	151,6	(4,4)	(2,9) %
Bénéfice net ajusté de base par action	1,34 \$	1,39 \$	(0,05)	(3,6) %
Bénéfice net ajusté dilué par action	1,32 \$	1,36 \$	(0,04)	(2,9) %

1. Le BAIL, le BAIL ajusté, la marge du BAIL ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté de base et dilué par action sont des mesures non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Produits

Les produits pour l'exercice clos le 29 mars 2020 ont augmenté de 127,6 M\$, ou 15,4 %, pour s'établir à 958,1 M\$, comparativement à 830,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 15,9 % pour l'exercice clos le 29 mars 2020 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2019. Les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont représenté 54,8 % du total des produits pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 51,9 % pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant
Ventes directes aux consommateurs	525,0	431,3	93,7	2,7	96,4	21,7 %	22,4 %
Ventes en gros	424,0	394,7	29,3	1,9	31,2	7,4 %	7,9 %
Ventes autres	9,1	4,5	4,6	0,1	4,7	102,2 %	104,4 %
Total des produits	958,1	830,5	127,6	4,7	132,3	15,4 %	15,9 %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre canal de ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 525,0 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 431,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019. L'augmentation de 93,7 M\$ découle des produits additionnels tirés des nouveaux magasins de détail qui n'étaient pas ouverts au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019. Les produits ont subi l'incidence négative des perturbations politiques à Hong Kong et des perturbations mondiales liées à la COVID-19 aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2020, respectivement. Ces circonstances ont entraîné une baisse du tourisme, une diminution de la fréquentation des magasins de détail et une baisse des dépenses des consommateurs, ainsi que des réductions fréquentes des heures normales d'ouverture des magasins et des fermetures imprévues de magasins; tous ces facteurs ont eu une incidence sur les produits.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre canal de ventes en gros se sont chiffrés à 424,0 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 394,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019. L'augmentation de 29,3 M\$ est attribuable aux produits additionnels générés par Baffin, acquise en novembre 2018, à la hausse des prix et à l'augmentation de la valeur des commandes des distributeurs internationaux. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une réduction importante des livraisons au quatrième trimestre de l'exercice 2020 en raison de l'interruption des activités de nos partenaires liée à la COVID-19.

Ventes autres

Les produits tirés de notre canal de ventes autres se sont chiffrés à 9,1 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 4,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, en raison d'une hausse des ventes aux employés.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Canada	293,1	293,3	(0,2)	—	(0,2)	(0,1) %	(0,1) %
États-Unis	279,0	251,1	27,9	(1,0)	26,9	11,1 %	10,7 %
Asie	199,9	112,1	87,8	2,4	90,2	78,3 %	80,5 %
Europe et reste du monde	186,1	174,0	12,1	3,1	15,2	7,0 %	8,7 %
Total des produits	958,1	830,5	127,6	4,5	132,1	15,4 %	15,9 %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Les produits ont augmenté en Asie, aux États-Unis ainsi qu'en Europe et dans le reste du monde pour l'exercice clos le 29 mars 2020 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2019 grâce aux produits additionnels générés par les nouveaux magasins de détail. La proportion des produits de l'Asie a augmenté, en raison de l'expansion du canal de ventes directes aux consommateurs dans la région de la Chine élargie.

Marge brute

La marge brute et le ratio de la marge brute pour l'exercice clos le 29 mars 2020 se sont établis à 593,3 M\$ et à 61,9 %, respectivement, comparativement à 516,8 M\$ et à 62,2 %, respectivement, pour l'exercice 2019. L'augmentation de la marge brute reflète les tendances au chapitre des produits présentées ci-dessus. La légère diminution du ratio de la marge brute est attribuable à la baisse du ratio de la marge brute du canal de ventes en gros, qui a été contrebalancée en partie par une répartition favorable selon les canaux, la proportion des produits tirés des ventes directes aux consommateurs étant plus élevée. Les coûts de l'exercice comprenaient également un montant de 1,2 M\$ découlant de la fermeture temporaire de nos usines de fabrication en mars 2020 en raison de la COVID-19.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos				Variation en dollars	Variation en pourcentage
	le 29 mars 2020		le 31 mars 2019			
	Marge brute	Ratio de la marge brute	Marge brute	Ratio de la marge brute		
Ventes directes aux consommateurs	395,0	75,2 %	324,6	75,3 %	70,4	21,7 %
Ventes en gros	197,8	46,7 %	192,5	48,8 %	5,3	2,8 %
Ventes autres	0,5	5,5 %	(0,3)	(6,7) %	0,8	266,7 %
Total de la marge brute	593,3	61,9 %	516,8	62,2 %	76,5	14,8 %

Ventes directes aux consommateurs

La marge brute de notre canal de ventes directes aux consommateurs s'est établie à 395,0 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 324,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019. L'augmentation de 70,4 M\$ de la marge brute du canal de ventes directes aux consommateurs comprend la marge brute additionnelle générée par les nouveaux magasins de détail. Le ratio de la marge brute du canal de ventes directes aux consommateurs a légèrement diminué, se chiffrant à 75,2 % pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 75,3 %. La variation du ratio de la marge brute (-10 pb) est attribuable à la hausse des coûts (-130 pb), ce qui comprend les coûts des intrants et les coûts supplémentaires associés à l'expansion de notre capacité de fabrication interne. Ce facteur a été contrebalancé en partie par une hausse du volume de ventes de parkas (+100 pb).

Ventes en gros

La marge brute de notre canal de ventes en gros s'est établie à 197,8 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 192,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019. L'augmentation de 5,3 M\$ de la marge brute est principalement attribuable à la croissance des produits. Le ratio de la marge brute du canal de ventes en gros a diminué, passant de 48,8 % à 46,7 % au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020. Cette variation du ratio de la marge brute (-210 pb) est attribuable à une hausse des coûts (-220 pb), ce qui comprend les coûts des intrants et les coûts supplémentaires associés à l'expansion de notre capacité de fabrication interne, et à une répartition défavorable selon les articles, qui reflète la croissance accrue des ventes d'articles autres que les parkas ayant une marge plus faible (-180 pb). Ces facteurs ont été contrebalancés par une hausse des prix, qui a eu une incidence favorable (+130 pb).

Ventes autres

La marge brute de notre canal de ventes autres s'est établie à 0,5 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à une marge brute de (0,3) M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019. L'augmentation de la marge brute et du ratio de la marge brute est attribuable à une hausse des ventes aux employés, contrebalancée en partie par les frais indirects de 1,2 M\$ liés à la fermeture temporaire de nos usines de fabrication en mars 2020 en raison de la COVID-19. Ces coûts auraient autrement été présentés dans les stocks.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs pour l'exercice clos le 29 mars 2020 se sont établis à 350,5 M\$, par rapport à 302,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019. Les frais de vente, généraux et administratifs de l'exercice clos le 31 mars 2019 comprenaient des charges locatives de 17,8 M\$, et il n'y a pas de charges comparables pour l'exercice clos le 29 mars 2020 en raison de l'adoption d'IFRS 16 à l'exercice 2020. La hausse de 48,4 M\$, ou 16,0 % (66,2 M\$, ou 23,3 %, compte non tenu des charges locatives), s'explique par la hausse des investissements dans le marketing pour accroître la renommée de la marque et la demande des consommateurs et par l'expansion de notre réseau de soutien aux magasins de détail et à la clientèle. Elle comprend aussi une augmentation des coûts liés aux garanties découlant de la hausse des volumes de ventes ainsi qu'une augmentation des pertes de change réalisées par rapport à l'exercice 2019. Nous avons aussi comptabilisé des frais de 2,4 M\$ relativement aux répercussions de la COVID-19 à l'exercice 2020 et des coûts de transaction liés aux reclassements de juin et de novembre 2018 de 2,1 M\$ à l'exercice 2019.

Pour les exercices clos						
En millions de dollars canadiens	le 29 mars 2020		le 31 mars 2019		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Ventes directes aux consommateurs	107,4	20,5 %	93,9	21,8 %	(13,5)	(14,4) %
Ventes en gros	49,9	11,8 %	39,1	9,9 %	(10,8)	(27,6) %
Ventes autres	193,2		169,1		(24,1)	(14,3) %
Total des frais de vente, généraux et administratifs	350,5	36,6 %	302,1	36,4 %	(48,4)	(16,0) %

Ventes directes aux consommateurs

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre canal de ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 107,4 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, contre 93,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, soit une augmentation de 13,5 M\$, ou 14,4 %. Les frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits sectoriels ont diminué pour s'établir à 20,5 %, comparativement à 21,8 % pour l'exercice comparatif. Compte tenu des charges locatives de 14,9 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 28,4 M\$, ou 35,9 %. Cette augmentation est attribuable aux nouveaux magasins de détail et à une augmentation des coûts liés au soutien à la clientèle et aux garanties à la suite d'une hausse des volumes de ventes. En outre, des coûts de 0,7 M\$ ont été comptabilisés à l'exercice 2020 à la suite de la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19. Des coûts de 2,2 M\$ engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins (charges locatives) ont été comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs pour l'exercice clos le 31 mars 2019, comparativement à des coûts de 7,3 M\$ engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins (dotation à l'amortissement et charges d'intérêts) pour l'exercice considéré.

Ventes en gros

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre canal de ventes en gros se sont chiffrés à 49,9 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, contre 39,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, soit une augmentation de 10,8 M\$, ou 27,6 %. Les frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits sectoriels ont augmenté pour s'établir à 11,8 %, comparativement à 9,9 % pour l'exercice comparatif. Compte tenu des charges locatives de 1,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 11,9 M\$, ou 31,3 %. Cette augmentation reflète la hausse de 3,8 M\$ des coûts liés aux garanties découlant de la hausse des volumes de ventes, ainsi qu'une hausse de 2,3 M\$ des coûts liés au personnel et d'autres coûts fixes engagés pour soutenir les ventes et les activités.

Ventes autres

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre canal de ventes autres, qui comprennent les charges du siège social non attribuées, se sont chiffrés à 193,2 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, contre 169,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019. L'augmentation de 24,1 M\$, ou 14,3 %, est attribuable à la hausse de 13,8 M\$ des investissements dans le marketing pour accroître la renommée de la marque et la demande des consommateurs et à une augmentation de 9,6 M\$ des pertes de change réalisées, qui s'explique en grande partie par les profits liés au règlement de transactions libellées en dollars américains au cours de l'exercice comparatif. Les coûts de l'exercice comparatif comprennent également des coûts de transaction liés aux reclassements de juin et de novembre 2018 de 2,1 M\$.

Amortissements

Les amortissements se sont chiffrés à 50,7 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, contre 18,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, soit une augmentation de 32,7 M\$. Une tranche de 28,2 M\$ de l'augmentation est attribuable à l'adoption d'IFRS 16, qui a donné lieu à une dotation à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice 2020. Compte non tenu de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, les amortissements ont augmenté de 4,5 M\$, ou 25,0 %, en raison de l'expansion de notre réseau de magasins de détail et des dépenses liées aux technologies de l'information visant à soutenir la croissance. La dotation à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation de 6,1 M\$ et de 1,0 M\$ se rapporte aux coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de détail à l'exercice 2020 et à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19, respectivement.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019		
	Données présentées	Données présentées		
Ventes directes aux consommateurs	38,6	7,4	(31,2)	(421,6) %
Ventes en gros	2,8	2,3	(0,5)	(21,7) %
Ventes autres	9,3	8,3	(1,0)	(12,0) %
Total des amortissements	50,7	18,0	(32,7)	(181,7) %

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019, la société a changé sa façon d'évaluer le bénéfice d'exploitation sectoriel pour inclure les amortissements des actifs, y compris des actifs au titre de droits d'utilisation de la période considérée, utilisés dans ces secteurs. Avant le premier trimestre de l'exercice 2020, les amortissements n'étaient pas affectés aux secteurs opérationnels de la société. Le bénéfice d'exploitation sectoriel de la période précédente a été retraité pour inclure les amortissements, afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation se sont chiffrés à 192,1 M\$ et à 20,1 % pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 196,7 M\$ et à 23,7 % pour l'exercice clos le 31 mars 2019. Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation ont diminué en raison de la baisse des marges d'exploitation des secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros et de la hausse des charges du siège social dans le secteur Ventes autres.

Le bénéfice d'exploitation pour l'exercice clos le 29 mars 2020 comprend la dotation à l'amortissement de 28,2 M\$ pour les actifs au titre de droits d'utilisation, dont une tranche de 6,1 M\$ se rapporte aux coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de détail. Les charges locatives comparatives pour l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevaient à 17,8 M\$, dont une tranche de 1,4 M\$ se rapportait aux coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de détail à l'exercice 2019. En outre, des coûts de 4,6 M\$ liés à l'incidence de la COVID-19 ont été comptabilisés à l'exercice 2020. Compte non tenu de ces coûts pour les deux exercices, le bénéfice d'exploitation a augmenté légèrement pour se chiffrer à 202,8 M\$, comparativement à 198,1 M\$, et la marge d'exploitation a diminué légèrement pour s'établir à 21,2 %, comparativement à 23,8 % pour l'exercice comparatif.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos				Variation en dollars	Variation en pourcentage
	le 29 mars 2020		le 31 mars 2019			
	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation		
Secteur :						
Ventes directes aux consommateurs	249,0	47,4 %	223,3	51,8 %	25,7	11,5 %
Ventes en gros	145,1	34,2 %	151,1	38,3 %	(6,0)	(4,0) %
Ventes autres	(202,0)		(177,7)		(24,3)	(13,7) %
Total du bénéfice d'exploitation	192,1	20,1 %	196,7	23,7 %	(4,6)	(2,3) %

Ventes directes aux consommateurs

Pour l'exercice clos le 29 mars 2020, le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établi à 249,0 M\$, comparativement au bénéfice d'exploitation de 223,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, soit une hausse de 25,7 M\$. Compte non tenu des coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins (frais de vente, généraux et administratifs et amortissement) de 8,2 M\$ et de 1,7 M\$, respectivement (exercice clos le 31 mars 2019 – 1,4 M\$ et néant, respectivement), le secteur Ventes directes aux consommateurs a généré un bénéfice d'exploitation de 258,9 M\$, soit une hausse de 34,2 M\$ sur une base comparable par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des produits et de la marge brute découlant de l'expansion de notre réseau de magasins de détail, partiellement contrebalancée par les coûts d'exploitation fixes liés aux nouveaux magasins. La marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs a diminué pour s'établir à 47,4 % pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 51,8 % pour la période correspondante. Compte non tenu des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et en raison de la fermeture temporaire de magasins au cours des deux périodes, la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs a diminué, passant de 52,1 % à 49,3 %. Cette diminution reflète la baisse des produits découlant des incidences de la COVID-19 sur la rentabilité et le poids des coûts fixes du canal, de même que la baisse de la rentabilité liée à l'ouverture des nouveaux magasins au cours de l'exercice considéré.

Ventes en gros

Pour l'exercice clos le 29 mars 2020, le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes en gros s'est établi à 145,1 M\$, comparativement à 151,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019. L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs et des amortissements, qui a été plus élevée que l'augmentation de la marge brute, s'est traduite par une diminution de 6,0 M\$ du bénéfice d'exploitation et par une baisse de la marge d'exploitation, qui s'est établie à 34,2 %, comparativement à 38,3 % à l'exercice comparatif.

Ventes autres

La perte d'exploitation du secteur Ventes autres s'est chiffrée à 202,0 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 177,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, en raison de l'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs expliquée précédemment.

Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net

Les charges d'intérêts et autres charges financières, montant net, se sont élevées à 28,4 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020 et comprenaient l'amortissement accéléré des coûts non amortis dans le cadre du refinancement de la facilité d'emprunt à terme de 7,0 M\$ (exercice clos le 31 mars 2019 – néant) et des intérêts sur les obligations locatives de 8,4 M\$ (exercice clos le 31 mars 2019 – néant). Compte non tenu de l'amortissement accéléré des coûts non amortis dans le cadre du refinancement de la facilité d'emprunt à terme et des intérêts sur les obligations locatives, les charges d'intérêts et autres charges financières, montant net, ont diminué pour se chiffrer à 13,0 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 14,2 M\$ pour l'exercice comparatif.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'est établie à 12,0 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 38,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 7,3 % et de 25,5 %, respectivement, pour l'exercice clos le 29 mars 2020, contre 21,3 % et 25,4 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Les taux d'imposition effectifs pour l'exercice clos le 29 mars 2020 et l'exercice clos le 31 mars 2019 sont inférieurs aux taux d'imposition prévus par la loi pour les mêmes périodes.

Pour l'exercice clos le 29 mars 2020, le taux d'imposition effectif était moins élevé en raison d'une modification non récurrente aux lois fiscales liée à la réforme fiscale suisse en vigueur le 1^{er} janvier 2020 et des taux d'imposition différents dans les territoires étrangers. Le taux d'imposition inférieur pour l'exercice clos le 31 mars 2019 s'explique par les taux d'imposition différents dans les territoires étrangers.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour l'exercice clos le 29 mars 2020 a été de 151,7 M\$, comparativement à 143,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, et découle des facteurs susmentionnés.

Pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020 par rapport au quatrième trimestre clos le 31 mars 2019

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Pour les quatrième trimestres clos			
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	140,9	156,2	(15,3)	(9,8) %
Coût des ventes	47,3	53,8	6,5	12,1 %
Marge brute	93,6	102,4	(8,8)	(8,6) %
Ratio de la marge brute	66,4 %	65,6 %		80 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	95,9	85,0	(10,9)	(12,8) %
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits	68,1 %	54,4 %		(1 370) pb
Amortissements	14,9	5,7	(9,2)	(161,4) %
(Perte) bénéfice d'exploitation	(17,2)	11,7	(28,9)	(247,0) %
Marge d'exploitation	(12,2) %	7,5 %		(1 970) pb
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	4,5	3,1	(1,4)	(45,2) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	(21,7)	8,6	(30,3)	(352,3) %
Économie d'impôt	(24,2)	(0,4)	23,8	5 950,0 %
Taux d'imposition effectif	111,5 %	(5,1) %		11 660 pb
Bénéfice net	2,5	9,0	(6,5)	(72,2) %
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	4,8	(3,0)	7,8	260,0 %
Bénéfice global	7,3	6,0	1,3	21,7 %
Bénéfice par action				
De base	0,02 \$	0,08 \$	(0,06) \$	(75,0) %
Dilué	0,02 \$	0,08 \$	(0,06) \$	(75,0) %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	109 846 029	109 867 553		
Dilué	110 809 126	111 606 200		
Autres données¹ :				
BAIL	(17,2)	11,7	(28,9)	(247,0) %
BAIL ajusté	(9,7)	13,0	(22,7)	(174,6) %
Marge du BAIL ajusté	(6,9) %	8,3 %		(1 520) pb
Bénéfice net ajusté	(13,3)	10,0	(23,3)	(233,0) %
Bénéfice net ajusté de base par action	(0,12) \$	0,09 \$	(0,21) \$	(233,3) %
Bénéfice net ajusté dilué par action	(0,12) \$	0,09 \$	(0,21) \$	(233,3) %

1. Le BAIL, le BAIL ajusté, la marge du BAIL ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté de base et dilué par action sont des mesures non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Produits

Pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, les produits ont diminué de 15,3 M\$, ou 9,8 %, pour se chiffrer à 140,9 M\$, comparativement à 156,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, en raison de perturbations liées à la baisse du tourisme, à la fermeture temporaire de magasins, aux réductions des heures d'ouverture de magasins, à la diminution des livraisons et aux autres conditions économiques générales découlant de la COVID-19. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont diminué de 8,8 % pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020 par rapport au quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. Les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont représenté 81,1 % du total des produits pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 78,4 % pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019.

En millions de dollars canadiens	Pour les quatrièmes trimestres clos		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	114,2	122,4	(8,2)	1,5	(6,7)	(6,7) %	(5,5) %
Ventes en gros	25,0	33,0	(8,0)	0,1	(7,9)	(24,2) %	(23,9) %
Ventes autres	1,7	0,8	0,9	—	0,9	112,5 %	112,5 %
Total des produits	140,9	156,2	(15,3)	1,6	(13,7)	(9,8) %	(8,8) %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre canal de ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 114,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 122,4 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. La diminution de 8,2 M\$ s'explique par l'incidence négative des perturbations liées à la COVID-19 sur les activités, la fréquentation et les achats des consommateurs à l'échelle mondiale.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre canal de ventes en gros se sont chiffrés à 25,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 33,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. La diminution de 8,0 M\$ s'explique par le calendrier des livraisons par rapport à la période correspondante de l'exercice 2019 et par une réduction importante des livraisons découlant de l'interruption des activités des partenaires en raison de la COVID-19.

Ventes autres

Pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, les produits tirés de notre canal de ventes autres se sont chiffrés à 1,7 M\$, comparativement à 0,8 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, en raison de l'augmentation des ventes aux employés.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Pour les quatrièmes trimestres clos		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Canada	42,1	54,5	(12,4)	—	(12,4)	(22,8) %	(22,8) %
États-Unis	35,1	47,4	(12,3)	0,4	(11,9)	(25,9) %	(25,1) %
Asie	38,2	32,5	5,7	1,1	6,8	17,5 %	20,9 %
Europe et reste du monde	25,5	21,8	3,7	0,1	3,8	17,0 %	17,4 %
Total des produits	140,9	156,2	(15,3)	1,6	(13,7)	(9,8) %	(8,8) %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.

La baisse des produits au Canada et aux États-Unis a été contrebalancée en partie par une hausse des produits en Asie ainsi qu'en Europe et dans le reste du monde au quatrième trimestre clos le 29 mars 2020 par rapport au quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. Les produits additionnels comptabilisés en Asie ainsi qu'en Europe et dans le reste du monde se rapportent aux nouveaux magasins de détail, facteur contrebalancé par l'incidence de la COVID-19. Les baisses en Amérique du Nord au sein de tous les canaux se sont traduites par une modification continue de la composition géographique en faveur de l'Asie ainsi que de l'Europe et du reste du monde.

Marge brute

La marge brute et le ratio de la marge brute pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020 se sont établis à 93,6 M\$ et à 66,4 %, respectivement, comparativement à 102,4 M\$ et à 65,6 %, respectivement, pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019. La diminution de la marge brute reflète les tendances au chapitre des produits présentées ci-dessus. L'augmentation du ratio de la marge brute est attribuable à la répartition selon les canaux, la marge brute du canal des ventes directes aux consommateurs ayant augmenté pour représenter 92,1 % du total de la marge brute à l'exercice 2020, comparativement à 87,9 % pour l'exercice 2019. Les coûts de la période comprennent aussi des frais indirects de 1,2 M\$ imputables à la fermeture temporaire de nos usines de fabrication en mars 2020 en raison de la COVID-19. Compte non tenu de ces frais liés à la COVID-19, la marge brute et le ratio de la marge brute se seraient chiffrés à 94,8 M\$ et à 67,3 %, respectivement.

En millions de dollars canadiens	Pour les quatrièmes trimestres clos				Variation en dollars	Variation en pourcentage
	le 29 mars 2020		le 31 mars 2019			
	Marge brute	Ratio de la marge brute	Marge brute	Ratio de la marge brute		
Ventes directes aux consommateurs	86,2	75,5 %	90,0	73,5 %	(3,8)	(4,2) %
Ventes en gros	9,1	36,4 %	12,4	37,6 %	(3,3)	(26,6) %
Ventes autres	(1,7)	(100,0) %	—	— %	(1,7)	— %
Total de la marge brute	93,6	66,4 %	102,4	65,6 %	(8,8)	(8,6) %

Ventes directes aux consommateurs

La marge brute de notre canal de ventes directes aux consommateurs s'est établie à 86,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 90,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. La diminution de la marge brute de notre canal de ventes directes aux consommateurs est attribuable à la baisse des produits découlant de la fermeture temporaire de magasins et de la réduction des heures d'ouverture des magasins en raison de la COVID-19. Le ratio de la marge brute du canal de ventes directes aux consommateurs a augmenté pour se chiffrer à 75,5 % au quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 73,5 % pour le trimestre correspondant. La variation du ratio de la marge brute (+200 pb) est attribuable à l'incidence favorable de la hausse des prix (+110 pb) et à l'incidence favorable de la modification de la composition géographique en faveur de l'Asie ainsi que de l'Europe et du reste du monde (+70 pb). De plus, la répartition selon les articles a eu une incidence favorable (+50 pb), une proportion de parkas plus élevée ayant été vendue au cours du trimestre en raison de l'incidence de la COVID-19 sur les ventes de la collection de printemps, qui ont une marge plus faible.

Ventes en gros

La marge brute de notre canal de ventes en gros s'est établie à 9,1 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 12,4 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. La diminution de 3,3 M\$ de la marge brute s'explique par le calendrier des livraisons par rapport à la période correspondante de l'exercice 2019. Le ratio de la marge brute du canal de ventes en gros a diminué pour se chiffrer à 36,4 % au quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 37,6 % pour le trimestre correspondant. La variation du ratio de la marge brute (-120 pb) est attribuable à une hausse des coûts (-660 pb), ce qui comprend les coûts des intrants et les coûts additionnels liés à l'accroissement de notre capacité de fabrication interne. Cette hausse a été contrebalancée par une répartition selon les articles et une composition géographique favorables (+380 pb) s'expliquant par l'augmentation des ventes de parkas, la diminution des ventes de la collection de printemps en raison de la COVID-19 et des changements en faveur de l'Asie et de l'Europe et du reste du monde. La hausse des prix a aussi eu une incidence favorable (+170 pb).

Ventes autres

La marge brute de notre canal de ventes autres s'est établie à (1,7) M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à une marge brute de néant pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. La diminution de la marge brute et du ratio de la marge brute s'explique par les frais indirects de 1,2 M\$ attribuables à la fermeture temporaire de nos usines de fabrication en raison de la COVID-19. Ces frais auraient autrement été présentés dans les stocks.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont chiffrés à 95,9 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 85,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. Des charges locatives de 5,3 M\$ étaient incluses dans les frais de vente, généraux et administratifs pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, et il n'y a pas de charges comparables pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020 en raison de l'adoption d'IFRS 16 à l'exercice 2020. L'augmentation de 10,9 M\$, ou 12,8 % (16,2 M\$, ou 20,3 %, en excluant les charges locatives pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019), est attribuable à l'augmentation des pertes de change réalisées et à la hausse des coûts liés aux garanties, facteurs contrebalancés en partie par une réduction de la rémunération liée au rendement. Au cours de l'exercice 2020, nous avons aussi comptabilisé des coûts de 2,4 M\$ relativement aux incidences de la COVID-19.

Pour les quatrièmes trimestres clos						
En millions de dollars canadiens	le 29 mars 2020		le 31 mars 2019		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Ventes directes aux consommateurs	30,7	26,9 %	28,2	23,0 %	(2,5)	(8,9) %
Ventes en gros	13,5	54,0 %	9,1	27,6 %	(4,4)	(48,4) %
Ventes autres	51,7		47,7		(4,0)	(8,4) %
Total des frais de vente, généraux et administratifs	95,9	68,1 %	85,0	54,4 %	(10,9)	(12,8) %

Ventes directes aux consommateurs

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre canal de ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 30,7 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 28,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, soit une augmentation de 2,5 M\$, ou 8,9 %. Les frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits sectoriels ont augmenté pour s'établir à 26,9 % au quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 23,0 % pour la période correspondante. Compte tenu des charges locatives de 4,4 M\$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 6,9 M\$, ou 29,0 %. Cette hausse est attribuable aux coûts d'exploitation additionnels liés aux nouveaux magasins de détail et à la hausse des coûts liés aux garanties. En outre, des coûts de 0,7 M\$ liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 ont été comptabilisés à l'exercice 2020.

Ventes en gros

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre canal de ventes en gros se sont chiffrés à 13,5 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 9,1 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, soit une augmentation de 4,4 M\$, ou 48,4 %. Les frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits sectoriels ont augmenté pour s'établir à 54,0 % au quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 27,6 % pour la période correspondante. Compte tenu des charges locatives de 0,3 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 4,7 M\$, ou 53,4 %. L'augmentation découle de la hausse des coûts liés aux garanties et de l'accroissement des coûts liés au personnel et d'autres coûts fixes engagés pour soutenir les ventes et les activités.

Ventes autres

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre canal de ventes autres, qui comprennent les charges du siège social non attribuées, se sont chiffrés à 51,7 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 47,7 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. L'augmentation de 4,0 M\$ est attribuable à une augmentation de 8,8 M\$ des pertes de change réalisées, contrebalancée en partie par une réduction de 5,3 M\$ de la rémunération liée au rendement. Les coûts de la période comprennent aussi des coûts liés à l'acquisition de Baffin de 0,4 M\$, comparativement à 0,6 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019.

Amortissements

Les amortissements se sont chiffrés à 14,9 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 5,7 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, soit une augmentation de 9,2 M\$. Une tranche de 7,8 M\$ de l'augmentation est attribuable à l'adoption d'IFRS 16, qui a donné lieu à une dotation à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020. Compte non tenu de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, les amortissements ont augmenté de 1,4 M\$, ou 24,6 %, en raison de l'expansion de notre réseau de magasins de détail et des dépenses liées aux technologies de l'information visant à soutenir la croissance. Les dotations à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation de 0,4 M\$ et de 1,0 M\$ pour le trimestre sont liées aux coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de détail au cours de l'exercice 2020 et à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19, respectivement.

En millions de dollars canadiens	Pour les quatrième trimestres clos		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019		
	Données présentées	Données présentées		
Ventes directes aux consommateurs	11,9	2,4	(9,5)	(395,8) %
Ventes en gros	0,7	0,8	0,1	12,5 %
Ventes autres	2,3	2,5	0,2	8,0 %
Total des amortissements	14,9	5,7	(9,2)	(161,4) %

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019, la société a changé sa façon d'évaluer le bénéfice d'exploitation sectoriel pour inclure les amortissements des actifs, y compris des actifs au titre de droits d'utilisation de la période considérée, utilisés dans ces secteurs. Avant le premier trimestre de l'exercice 2020, les amortissements n'étaient pas affectés aux secteurs opérationnels de la société. Le bénéfice d'exploitation sectoriel de la période précédente a été retraité pour inclure les amortissements, afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.

Bénéfice (perte) d'exploitation et marge d'exploitation

La perte d'exploitation et la marge d'exploitation se sont établies à 17,2 M\$ et à (12,2) % pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, par rapport à un bénéfice d'exploitation et à une marge d'exploitation de 11,7 M\$ et de 7,5 % pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation ont diminué en raison de la baisse des produits et de la hausse des frais de vente, généraux et administratifs mentionnées précédemment.

La perte d'exploitation pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020 comprend la dotation à l'amortissement de 7,8 M\$ pour les actifs au titre de droits d'utilisation, dont une tranche de 0,4 M\$ se rapporte aux coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de détail au cours de l'exercice 2020. Les charges locatives comparatives pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019 s'élevaient à 5,3 M\$, et aucun montant ne se rapportait aux coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de détail à l'exercice 2019. En outre, des coûts de 4,6 M\$ liés à l'incidence de la COVID-19 ont été comptabilisés à l'exercice 2020. Compte non tenu de ces coûts pour les deux exercices, la perte d'exploitation et la marge d'exploitation ont diminué pour s'établir à 12,2 M\$, et la marge d'exploitation a augmenté pour s'établir à (8,7) %.

En millions de dollars canadiens	Pour les quatrièmes trimestres clos					
	le 29 mars 2020		le 31 mars 2019		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation		
Secteur :						
Ventes directes aux consommateurs	43,6	38,2 %	59,4	48,5 %	(15,8)	(26,6) %
Ventes en gros	(5,1)	(20,4) %	2,5	7,6 %	(7,6)	(304,0) %
Ventes autres	(55,7)		(50,2)		(5,5)	(11,0) %
	(17,2)	(12,2) %	11,7	7,5 %	(28,9)	(247,0) %

Ventes directes aux consommateurs

Pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établi à 43,6 M\$, comparativement à 59,4 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, soit une diminution de 15,8 M\$. Compte non tenu des coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins (frais de vente, généraux et administratifs et amortissement) de 0,6 M\$ et de 1,7 M\$, respectivement, sans coûts comparables comptabilisés au quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, le secteur Ventes directes aux consommateurs a généré un bénéfice d'exploitation de 45,9 M\$, soit une baisse de 13,5 M\$ sur une base comparable par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à l'augmentation des produits et de la marge brute, partiellement contrebalancée par les coûts d'exploitation fixes liés aux nouveaux magasins de détail et par la dotation à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation de magasins. La marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établie à 38,2 % pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 48,5 % pour la période correspondante. Compte non tenu des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et en raison de la fermeture temporaire de magasins au cours des deux périodes, la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établie à 40,2 %, comparativement à 48,5 % pour la période correspondante. Cette diminution s'explique par l'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs et par l'incidence de la COVID-19 sur les produits mentionnées précédemment.

Ventes en gros

La perte d'exploitation du secteur Ventes en gros s'est établie à 5,1 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, par rapport à un bénéfice d'exploitation de 2,5 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. La diminution de 7,6 M\$ est attribuable à la baisse de la marge brute découlant de la baisse des produits et à l'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs mentionnées précédemment. La marge d'exploitation de notre secteur Ventes en gros s'est chiffrée à (20,4) % pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 7,6 % pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. La baisse de la marge d'exploitation est attribuable à la baisse des produits et à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des ventes mentionnées précédemment.

Ventes autres

La perte d'exploitation du secteur Ventes autres a augmenté pour se chiffrer à 55,7 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 50,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, ce qui s'explique par la baisse de la marge brute et l'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs mentionnées précédemment.

Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net

Les charges d'intérêts et autres charges financières, montant net, se sont élevées à 4,5 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020 et comprenaient des intérêts sur les obligations locatives de 2,1 M\$. Compte non tenu des intérêts sur les obligations locatives, les charges d'intérêts et autres charges financières, montant net, ont diminué pour se chiffrer à 2,4 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 3,1 M\$ pour la période correspondante.

Impôt sur le résultat

Pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, l'économie d'impôt s'est établie à 24,2 M\$, comparativement à 0,4 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 111,5 % et de 25,5 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, contre (5,1) % et 25,4 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019.

Le taux d'imposition effectif du quatrième trimestre clos le 29 mars 2020 était plus élevé que le taux d'imposition prévu par la loi correspondant, alors que le taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019 était moins élevé que le taux d'imposition prévu par la loi correspondant.

Pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, le taux d'imposition effectif était plus élevé que le taux d'imposition prévu par la loi en raison d'une modification non récurrente aux lois fiscales liée à la réforme fiscale suisse en vigueur le 1^{er} janvier 2020 et des taux d'imposition différents dans les territoires étrangers. Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, le taux d'imposition effectif était moins élevé que le taux d'imposition prévu par la loi en raison des taux d'imposition différents dans les territoires étrangers.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020 a été de 2,5 M\$, comparativement à 9,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, et découle des facteurs susmentionnés.

Données financières trimestrielles

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Exercice 2020				Exercice 2019			
	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre
Produits								
Ventes directes aux consommateurs	114,2	301,8	74,2	34,8	122,4	235,3	50,4	23,2
Ventes en gros	25,0	145,3	218,1	35,6	33,0	161,4	178,8	21,5
Ventes autres	1,7	5,0	1,7	0,7	0,8	2,6	1,1	0,0
Total	140,9	452,1	294,0	71,1	156,2	399,3	230,3	44,7
% des produits de l'exercice	14,7 %	47,2 %	30,7 %	7,4 %	18,8 %	48,1 %	27,7 %	5,4 %
Bénéfice net (perte nette)	2,5	118,0	60,6	(29,4)	9,0	103,4	49,9	(18,7)
Bénéfice (perte) par action								
De base	0,02 \$	1,08 \$	0,55 \$	(0,27) \$	0,08 \$	0,94 \$	0,46 \$	(0,17) \$
Dilué(e)	0,02 \$	1,07 \$	0,55 \$	(0,27) \$	0,08 \$	0,93 \$	0,45 \$	(0,17) \$
BAll ajusté ¹	(9,7)	163,8	79,2	(25,9)	13,0	144,7	66,5	(17,3)
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) dilué(e) par action ¹	(0,12) \$	1,08 \$	0,57 \$	(0,21) \$	0,09 \$	0,96 \$	0,46 \$	(0,15) \$

1. *Le BAll ajusté et le bénéfice net (la perte nette) ajusté dilué par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.*

Les produits de notre secteur Ventes en gros sont plus élevés aux deuxième et troisième trimestres, car nous exécutons les commandes des clients de gros à temps pour l'automne et l'hiver, et les produits de notre secteur Ventes directes aux consommateurs sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres. Nous enregistrons habituellement un bénéfice net négatif au premier trimestre et un bénéfice net réduit au quatrième trimestre, car nous effectuons des investissements en prévision de notre haute saison.

Produits

Au cours des huit derniers trimestres, les produits ont subi l'incidence des facteurs suivants :

- calendrier d'ouverture de magasins;
- lancement et expansion de sites de commerce en ligne internationaux;
- incidence de la demande des consommateurs et de l'amélioration de la flexibilité sur le plan de la fabrication, grâce à l'internalisation de la production, sur le moment de l'expédition des commandes en gros;
- calendrier des achats des consommateurs finaux dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et disponibilité des nouveaux articles;
- mise en œuvre réussie de la stratégie mondiale de fixation des prix;
- réorientation de la composition des produits du secteur Ventes en gros vers le secteur Ventes directes aux consommateurs, ce qui a eu une incidence sur le caractère saisonnier de notre performance financière;
- modification de la composition géographique des ventes se traduisant par une hausse des ventes à l'extérieur du Canada;

- fluctuation des devises par rapport au dollar canadien;
- acquisition de Baffin le 1^{er} novembre 2018;
- perturbations politiques à Hong Kong depuis juin 2019;
- pandémie de COVID-19 mondiale depuis le quatrième trimestre de l'exercice 2020.

Bénéfice net (perte nette)

Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice net (la perte nette) a subi l'incidence des facteurs suivants :

- éléments ayant une incidence sur les produits, tels qu'ils sont présentés ci-dessus;
- augmentation de nos investissements dans la marque, le marketing et le soutien administratif et échéancier de ces investissements, et augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles pour soutenir les initiatives de croissance;
- augmentation des frais de vente, généraux et administratifs fixes afférents à nos activités, particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux locaux associés à la croissance du canal de ventes directes aux consommateurs, ce qui a donné lieu à un bénéfice net négatif et à un bénéfice net réduit au cours des premier et quatrième trimestres, respectivement, lorsque le caractère saisonnier des activités fait en sorte que les produits sont faibles;
- incidence du taux de change;
- fluctuation de la moyenne des coûts d'emprunt pour répondre à l'augmentation des besoins en fonds de roulement net et hausse des emprunts saisonniers aux premier et deuxième trimestres de chaque exercice en réaction au caractère saisonnier des produits;
- coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins, calendrier de signature des contrats de location et ouverture de magasins;
- à compter du premier trimestre de l'exercice 2020, adoption d'IFRS 16 pour la comptabilisation des contrats de location, sans retraitement des résultats des périodes antérieures, comme le permet la norme;
- nature et calendrier des coûts de transaction liés aux reclassements d'actions, à l'acquisition de Baffin et aux modifications à nos ententes relatives à la dette à long terme;
- proportion de bénéfice imposable dans les territoires autres que le Canada;
- perturbations politiques à Hong Kong depuis juin 2019;
- pandémie de COVID-19 mondiale depuis le quatrième trimestre de l'exercice 2020.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Pour les exercices clos		Pour les quatrièmes trimestres clos	
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019
BAIL	192,1	196,7	(17,2)	11,7
BAIL ajusté	207,4	206,9	(9,7)	13,0
Marge du BAIL ajusté	21,6 %	24,9 %	(6,9) %	8,3 %
BAILAL	255,2	242,8	1,9	25,9
BAILAL ajusté	263,4	251,6	8,0	27,2
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	147,2	151,6	(13,3)	10,0
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) de base par action	1,34 \$	1,39 \$	(0,12) \$	0,09 \$
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) dilué(e) par action	1,32 \$	1,36 \$	(0,12) \$	0,09 \$
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation	(24,5)	24,1	(42,6)	(15,3)

En millions de dollars canadiens	29 mars 2020	31 mars 2019
Dette nette	(355,5)	(63,8)
Fonds de roulement net	327,1	188,0

BAIL, BAIL ajusté, marge du BAIL ajusté, BAILAL, BAILAL ajusté, bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté de base et dilué par action

Le BAIL, le BAIL ajusté, la marge du BAIL ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté de base et dilué par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Nous utilisons ces mesures non conformes aux normes IFRS, et nous sommes d'avis qu'elles permettent aux investisseurs de mieux comprendre notre performance financière et opérationnelle d'une période à l'autre, en raison du fait qu'elles excluent certains éléments significatifs sans effet sur la trésorerie ainsi que certains autres ajustements qui ne reflètent pas, selon nous, nos résultats et notre rendement courants. Par conséquent, nous nous servons de ces paramètres pour évaluer notre performance financière et opérationnelle de base aux fins de notre planification commerciale et à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative des employés salariés. En outre, nous sommes d'avis que les investisseurs utilisent tant les mesures conformes aux normes IFRS que les mesures non conformes aux normes IFRS (le BAIL, le BAIL ajusté, la marge du BAIL ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté de base et dilué par action) pour évaluer les décisions passées, actuelles et futures de la direction en ce qui a trait à nos priorités et à l'affectation de notre capital, de même que pour analyser la façon dont notre entreprise exerce ses activités dans un contexte de cycles économiques et en fonction des événements qui ont une incidence sur le secteur des vêtements, et comment elle s'adapte à ces réalités. Cependant, ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés au sein de notre secteur. Ces mesures financières ne sont pas censées représenter, ni ne doivent être interprétées comme pouvant remplacer, le bénéfice net, le bénéfice d'exploitation ou toute autre mesure de rendement calculée conformément aux normes IFRS à titre de mesures de la performance opérationnelle ou des flux de trésorerie d'exploitation, ou de mesures de liquidité.

Pour l'exercice clos le 29 mars 2020, nous sommes d'avis que le fait d'identifier certains coûts résultant directement de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et d'exclure ces montants de notre calcul des mesures non conformes aux normes IFRS décrites ci-dessus aide la direction et les investisseurs à évaluer l'incidence de la COVID-19 sur nos activités et sur notre performance économique générale durant cette période. Au cours des périodes présentées, ces coûts comprenaient des frais indirects comptabilisés durant la fermeture temporaire de nos usines de fabrication, des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, y compris la dotation à l'amortissement et les charges d'intérêts, et des pertes latentes sur des couvertures de change considérées comme inefficaces aux fins de la comptabilité de couverture en raison des incertitudes entourant les flux de trésorerie futurs au sein de nos activités internationales.

Au cours des périodes antérieures, la société présentait le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA à titre de mesures de la performance opérationnelle. Au moment de l'adoption d'IFRS 16 pour la comptabilisation des contrats de location au cours de l'exercice 2020 et des exercices ultérieurs, la société a remplacé le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA par le BAIL, le BAIL ajusté et la marge du BAIL ajusté dans ses informations à fournir à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Compte tenu de l'inscription à l'actif des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, et du remplacement des charges locatives par la dotation à l'amortissement et les charges d'intérêts, la société estime que les mesures du BAIIA ne sont plus utiles pour évaluer le bénéfice d'exploitation et la rentabilité opérationnelle.

Aux fins de la présentation du levier financier net, la société a remplacé le BAIILAL ajusté (le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et, pour l'exercice 2019, loyers) par le BAIIA après l'adoption d'IFRS 16 pour la comptabilisation des contrats de location.

Le BAIL, le BAIL ajusté, la marge du BAIL ajusté, le BAIILAL, le BAIILAL ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté de base et dilué par action comportent d'importantes limites comme outils d'analyse et ne doivent pas être pris isolément ou en remplacement des mesures normalisées en vertu des normes IFRS. Par exemple, ces mesures financières :

- excluent certains paiements d'impôt et de loyers pouvant réduire la trésorerie dont nous disposons;
- ne reflètent pas les besoins de trésorerie liés aux dépenses d'investissement au titre des actifs amortis qui pourraient devoir être remplacés dans l'avenir;
- ne reflètent pas l'évolution de nos besoins en fonds de roulement net ou de nos besoins de trésorerie à l'égard de ceux-ci;
- ne reflètent pas les charges d'intérêts ni les besoins de trésorerie nécessaires aux paiements d'intérêts ou de capital à l'égard de notre dette.

Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

Produits selon un taux de change constant

Étant donné que nous sommes une société mondiale, la comparabilité des produits présentés en dollars canadiens est également touchée par les fluctuations des taux de change lorsque la valeur des devises sous-jacentes avec lesquelles nous effectuons des transactions, comme le dollar américain, l'euro, la livre sterling, le franc suisse, le yuan chinois et le dollar de Hong Kong varie au fil du temps par rapport au dollar canadien. Ces fluctuations des taux peuvent avoir une incidence importante sur nos résultats présentés. Par conséquent, en plus des mesures financières préparées conformément aux normes IFRS, nos analyses sur les produits contiennent souvent des mesures établies selon un taux de change constant qui sont calculées en convertissant les montants présentés pour l'exercice précédent en montants comparables au moyen d'un taux de change unique pour chaque devise, établi selon les taux de change pour la période considérée. Cette mesure ne doit pas être considérée de façon isolée ni en remplacement de toute mesure normalisée en vertu des normes IFRS. Nous présentons de l'information financière selon un taux de change constant, laquelle constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS, en complément de nos résultats d'exploitation présentés. Nous utilisons l'information selon un taux de change constant afin de fournir un cadre pour évaluer la performance de nos secteurs d'activité et régions géographiques, compte non tenu des incidences des fluctuations des taux de change. Nous estimons que cette information est utile aux investisseurs pour faciliter les comparaisons des résultats d'exploitation et pour mieux identifier les tendances de nos activités. Se reporter à la section « Produits » dans la rubrique des résultats d'exploitation pour un rapprochement des produits présentés et des produits calculés sur la base d'un taux de change constant.

Cette mesure pourrait être calculée différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter son utilité à titre de mesure comparative.

Dettes nette et levier financier net

La dette nette et le levier financier net sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Nous utilisons ces mesures non conformes aux normes IFRS pour déterminer le levier financier d'une société et sa capacité à respecter ses obligations en vertu de ses emprunts, et nous sommes d'avis que certains investisseurs et analystes les utilisent également. Nous définissons la dette nette comme l'endettement total, déduction faite de la trésorerie, et le levier financier net, comme le ratio de la dette nette sur le BAIIAL ajusté, calculé sur la dernière période de 52 ou de 53 semaines. Ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée ni en remplacement de toute mesure normalisée en vertu des normes IFRS. Se reporter à la section « Dette » de la rubrique « Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul de la dette nette et pour une analyse du levier financier net.

Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

Fonds de roulement net et ratio de rotation du fonds de roulement net

Le fonds de roulement net et le ratio de rotation du fonds de roulement net sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Nous utilisons ces mesures pour déterminer les liquidités de la société et la gestion des ressources du fonds de roulement net, et nous sommes d'avis que certains investisseurs et analystes les utilisent également. Selon notre définition, le fonds de roulement net correspond aux actifs courants, déduction faite de la trésorerie, moins les passifs courants à l'exclusion des emprunts à court terme et de la tranche courante des obligations locatives. Le ratio de rotation du fonds de roulement net est le ratio du fonds de roulement net moyen par rapport aux produits, calculé sur la dernière période de 52 ou de 53 semaines. Ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée ni en remplacement de toute mesure normalisée en vertu des normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul du fonds de roulement net.

Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Nous utilisons ces mesures pour évaluer le levier financier de la société de même que la trésorerie disponible pour le remboursement des emprunts et d'autres activités de financement, ainsi que comme indicateur de la performance financière opérationnelle, et nous sommes d'avis que certains investisseurs et analystes les utilisent également. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation comme les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation, plus les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement, moins les paiements de capital sur les obligations locatives, en excluant la sortie de trésorerie non récurrente liée à l'acquisition de Baffin au troisième trimestre de l'exercice 2019. Cette mesure ne doit pas être considérée de façon isolée ni en remplacement de toute mesure normalisée en vertu des normes IFRS. Un tableau présentant le solde des flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation pour la période considérée se trouve à la rubrique « Flux de trésorerie » ci-dessous.

Cette mesure pourrait être calculée différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter son utilité à titre de mesure comparative.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net et du BAIL, du BAIL ajusté, du BAIIL, du BAIIL ajusté et du bénéfice net ajusté pour les périodes indiquées. La marge du BAIL ajusté correspond au BAIL ajusté pour la période présentée, exprimé en pourcentage des produits pour la même période.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos		Pour les quatrièmes trimestres clos	
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019
Bénéfice net	151,7	143,6	2,5	9,0
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Charge d'impôt	12,0	38,9	(24,2)	(0,4)
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	28,4	14,2	4,5	3,1
BAIL	192,1	196,7	(17,2)	11,7
Coûts liés au reclassement a)	0,1	2,1	—	0,3
Coûts liés à l'acquisition de Baffin b)	2,4	3,0	0,5	0,9
(Profit) perte de change latent(e) sur la facilité d'emprunt à terme c)	(1,6)	0,9	1,1	(0,4)
Rémunération fondée sur des actions d)	1,0	2,8	0,2	0,5
Transition d'agences de logistique e)	0,6	—	0,6	—
Coûts liés à la COVID-19 f)	4,6	—	4,6	—
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins g)	8,2	1,4	0,6	—
Total des ajustements	15,3	10,2	7,5	1,3
BAIL ajusté	207,4	206,9	(9,7)	13,0
Marge du BAIL ajusté	21,6 %	24,9 %	(6,9) %	8,3 %
<i>Ajouter l'incidence de ce qui suit :</i>				
Amortissements	63,1	22,7	19,1	7,4
Charges locatives	—	23,4	—	6,8
BAIIL	255,2	242,8	1,9	25,9
BAIIL ajusté¹	263,4	251,6	8,0	27,2

1. Le BAIIL ajusté est calculé comme le BAIIL ajusté pour tenir compte des éléments a) à g) mais exclut les amortissements de 1,0 M\$ associés aux coûts liés à la COVID-19 présentés au point f) pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 29 mars 2020, et les coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins de 0,4 M\$ et de 6,1 M\$ présentés au point g) pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 29 mars 2020, respectivement.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos		Pour les quatrièmes trimestres clos	
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019
Bénéfice net	151,7	143,6	2,5	9,0
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Coûts liés au reclassement a)	0,1	2,1	—	0,3
Coûts liés à l'acquisition de Baffin b)	2,4	3,0	0,5	0,9
(Profit) perte de change latent(e) sur la facilité d'emprunt à terme c)	(1,6)	0,9	1,1	(0,4)
Rémunération fondée sur des actions d)	1,0	2,8	0,2	0,5
Transition d'agences de logistique e)	0,6	—	0,6	—
Coûts liés à la COVID-19 h)	4,8	—	4,8	—
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins i)	9,4	1,4	0,7	—
Amortissement accéléré des coûts non amortis liés au refinancement de l'emprunt à terme j)	7,0	—	—	—
Réforme fiscale suisse k)	(23,1)	—	(23,1)	—
Total des ajustements	0,6	10,2	(15,2)	1,3
Incidence fiscale des ajustements	(5,1)	(2,2)	(0,6)	(0,3)
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	<u>147,2</u>	<u>151,6</u>	<u>(13,3)</u>	<u>10,0</u>

- a) Représente les coûts engagés dans le cadre des reclassements, y compris les honoraires, les frais de consultation et les frais juridiques et comptables que nous n'aurions autrement pas engagés, de même que ceux comptabilisés au fil du temps.
- b) Représente les coûts liés à l'acquisition de Baffin et l'incidence du ratio de la marge brute qui aurait autrement été présentée dans les stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation diminuée du coût des ventes.
- c) Représente les profits et les pertes de change latents comptabilisés lors de la conversion en dollars canadiens de la facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains, déduction faite de l'incidence des transactions sur dérivés conclues pour couvrir une partie de l'exposition au risque de change.
- d) Représente la charge de rémunération fondée sur des actions sans effet sur la trésorerie liée aux options sur actions émises avant le premier appel public à l'épargne (« PAPE ») de la société en vertu de l'ancien régime et les cotisations sociales en trésorerie payées par la société sur les profits gagnés par les porteurs d'options (rémunération) à l'exercice de leurs options sur actions.
- e) Représente les coûts engagés pour la transition d'agences de logistique, d'entreposage et de transit de fret pour améliorer notre structure de distribution mondiale.

- f) Représente les coûts engagés en raison de la pandémie de COVID-19, y compris des frais indirects de 1,2 M\$ découlant de la fermeture temporaire de nos usines de fabrication, des pertes latentes de 1,7 M\$ sur des couvertures de change considérées comme inefficaces et des coûts de 1,7 M\$ liés à la fermeture temporaire de magasins, y compris l'amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation.
- g) Représente les coûts engagés au cours des périodes précédant l'ouverture de nouveaux magasins de détail, ce qui comprend l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation à l'exercice 2020 et des charges locatives à l'exercice 2019.
- h) Représente les coûts liés à la COVID-19 engagés présentés au point f) ci-dessus, plus des charges d'intérêts sur les obligations locatives de 0,2 M\$ découlant de la fermeture temporaire de magasins au quatrième trimestre et à l'exercice clos le 29 mars 2020.
- i) Représente les coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins présentés au point g) ci-dessus, plus des charges d'intérêts de 0,1 M\$ et de 1,2 M\$ sur les obligations locatives relatives aux nouveaux magasins de détail engagées au cours des périodes précédant l'ouverture au quatrième trimestre et à l'exercice clos le 29 mars 2020.
- j) Représente l'amortissement accéléré des coûts non amortis sans effet sur la trésorerie relativement aux modifications de la facilité d'emprunt à terme le 10 mai 2019.
- k) Représente les actifs d'impôt différé comptabilisés en raison de la réforme fiscale suisse, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

SITUATION FINANCIÈRE, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Situation financière

Le tableau suivant présente notre fonds de roulement net¹ au 29 mars 2020 et au 31 mars 2019.

En millions de dollars canadiens	29 mars 2020	31 mars 2019	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Actifs courants, déduction faite de la trésorerie	492,6	324,6	168,0	51,8 %
Passifs courants, déduction faite des emprunts à court terme et de la tranche courante des obligations locatives	165,5	136,6	(28,9)	(21,2) %
Fonds de roulement net ¹	327,1	188,0	139,1	74,0 %

1. *Le fonds de roulement net et le ratio de rotation du fonds de roulement net sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.*

Au 29 mars 2020, notre fonds de roulement net s'élevait à 327,1 M\$, comparativement à 188,0 M\$ au 31 mars 2019. L'augmentation de 139,1 M\$ tient à la constitution de stocks régulateurs par voie de l'internalisation d'une plus grande proportion de notre production. Au 29 mars 2020, nous avons fait part à plusieurs de nos tiers fabricants sous contrat de notre intention de cesser de faire affaire avec eux pour la production, conformément aux modalités de nos ententes. Nous en sommes actuellement à réduire notre capacité de fabrication auprès de tiers au Canada de plus des deux tiers, et nous prévoyons que ce processus sera terminé d'ici le troisième trimestre de l'exercice 2021. La stratégie visant à augmenter les stocks en vue de la rationalisation planifiée de la capacité de fabrication des tiers a donné lieu à une augmentation de 145,0 M\$ des stocks, puisque nous avons accéléré la production grâce à l'accroissement de notre capacité interne. Les variations restantes du fonds de roulement se contrebalancent entre elles, puisque le report des échéances de paiement en réponse à la COVID-19 touche tant les créances clients que les dettes fournisseurs. Le ratio de rotation du fonds de roulement net¹ s'est établi à 35,2 % pour le trimestre clos le 29 mars 2020.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un résumé des tableaux consolidés des flux de trésorerie de la société pour l'exercice clos le 29 mars 2020 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2019 ainsi que pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020 par rapport au quatrième trimestre clos le 31 mars 2019.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos			Pour les quatrièmes trimestres clos		
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	Variation en dollars	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	Variation en dollars
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) éléments suivants :						
Activités d'exploitation	62,5	73,4	(10,9)	(19,2)	(1,0)	(18,2)
Activités d'investissement	(62,3)	(82,9)	20,6	(15,8)	(14,5)	(1,3)
Activités de financement	(58,7)	3,1	(61,8)	(6,6)	0,6	(7,2)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	1,6	(0,3)	1,9	1,3	1,2	0,1
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(56,9)	(6,7)	(50,2)	(40,3)	(13,7)	(26,6)
Trésorerie au début de la période	88,6	95,3	(6,7)	72,0	102,3	(30,3)
Trésorerie à la fin de la période	31,7	88,6	(56,9)	31,7	88,6	(56,9)
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ¹	(24,5)	24,1	(48,6)	(42,6)	(15,3)	(27,3)

1. Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Besoins de trésorerie

Nous avons besoin de trésorerie principalement pour financer le fonds de roulement net, les dépenses d'investissement, le service de la dette, et pour les besoins généraux de l'entreprise. La trésorerie provenant des activités d'exploitation constitue notre principale source de fonds pour répondre à nos besoins de trésorerie tout au long de notre cycle annuel. Nous avons également recours aux emprunts à court terme, à la facilité renouvelable et au programme d'affacturage des créances clients pour les besoins de trésorerie à court terme et pour avoir des fonds disponibles dans le fonds de roulement net. Notre capacité à financer nos activités, à effectuer les dépenses d'investissement prévues, à respecter nos obligations en vertu de nos emprunts et à rembourser ou à refinancer la dette dépend de notre performance opérationnelle et de nos flux de trésorerie futurs, lesquels sont assujettis, entre autres, à la conjoncture économique, financière et commerciale, qui est parfois indépendante de notre volonté. La nature saisonnière de nos activités d'exploitation a une incidence importante sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont normalement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 62,5 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 73,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019. La diminution de 10,9 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est attribuable à l'augmentation du bénéfice net excluant les éléments sans effet sur la trésorerie découlant du fait qu'un paiement de capital de 24,7 M\$ sur les obligations locatives a été présenté dans les activités de financement à l'exercice 2020, alors que les charges locatives étaient présentées dans les activités d'exploitation à l'exercice précédent. Elle a été contrebalancée par une variation défavorable des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation et par une hausse de l'impôt sur le résultat et des intérêts payés.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 19,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 1,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. L'augmentation de 18,2 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation est attribuable à la diminution du bénéfice net excluant les éléments sans effet sur la trésorerie et à l'augmentation de l'impôt sur le résultat et des intérêts payés au cours du trimestre.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 62,3 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 82,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019. La diminution de 20,6 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement découle des flux de trésorerie de 33,6 M\$ affectés à l'acquisition de Baffin à l'exercice 2019, contrebalancée en partie par une augmentation des flux de trésorerie affectés à la construction de magasins de détail, aux investissements dans les technologies de l'information et le développement de produits et aux entrées d'immobilisations au titre de l'accroissement de la capacité de fabrication au cours de l'exercice 2020.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 15,8 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à 14,5 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. L'augmentation de 1,3 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement découle des flux de trésorerie affectés à la construction de magasins de détail, aux investissements dans les technologies de l'information et le développement de produits et aux entrées d'immobilisations au titre de l'accroissement de la capacité de fabrication.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 58,7 M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 3,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019. L'augmentation de 61,8 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités de financement est attribuable aux paiements de 38,7 M\$ aux fins de l'achat et de l'annulation d'actions à droit de vote subalterne et à un paiement de capital de 24,7 M\$ sur les obligations locatives.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 6,6 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 0,6 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019. L'augmentation de 7,2 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités de financement est liée à un paiement de capital de 7,6 M\$ sur les obligations locatives au cours du trimestre.

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation¹

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation et d'investissement, des paiements de capital sur les obligations locatives et de la sortie de trésorerie non récurrente liée à l'acquisition de Baffin avec les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation.

En millions de dollars canadiens	Pour les exercices clos			Pour les quatrièmes trimestres clos		
	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	Variation en dollars	le 29 mars 2020	le 31 mars 2019	Variation en dollars
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) éléments suivants :						
Activités d'exploitation	62,5	73,4	(10,9)	(19,2)	(1,0)	(18,2)
Activités d'investissement	(62,3)	(82,9)	20,6	(15,8)	(14,5)	(1,3)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>						
Paiements de capital sur les obligations locatives	(24,7)	—	(24,7)	(7,6)	—	(7,6)
Regroupement d'entreprises	—	33,6	(33,6)	—	0,2	(0,2)
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation¹	(24,5)	24,1	(48,6)	(42,6)	(15,3)	(27,3)

1. Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ont diminué pour se chiffrer à (24,5) M\$ pour l'exercice clos le 29 mars 2020, comparativement à 24,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, en raison d'une variation défavorable des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, normalisés pour tenir compte de l'incidence d'IFRS 16, et d'une variation défavorable des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement, normalisés pour tenir compte de la sortie de trésorerie non récurrente liée à l'acquisition de Baffin au cours de l'exercice 2019.

Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ont diminué pour se chiffrer à (42,6) M\$ pour le quatrième trimestre clos le 29 mars 2020, comparativement à (15,3) M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019, en raison d'une variation défavorable des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation, normalisés pour tenir compte de l'incidence d'IFRS 16, et d'une variation défavorable des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement.

Dette

Le tableau suivant présente notre dette nette¹, au 29 mars 2020 et au 31 mars 2019.

En millions de dollars canadiens	29 mars 2020	31 mars 2019	Variation en dollars
Trésorerie	31,7	88,6	(56,9)
Emprunts à court terme	—	—	—
Facilité renouvelable	—	—	—
Emprunt à terme	(159,3)	(152,4)	(6,9)
Obligations locatives	(227,9)	—	(227,9)
Dette nette ¹	(355,5)	(63,8)	(291,7)

1. *La dette nette, le ratio de levier financier net et le BAIIAL ajusté sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.*

Au 29 mars 2020, la dette nette s'établissait à 355,5 M\$, comparativement à 63,8 M\$ au 31 mars 2019. L'augmentation de 291,7 M\$ est attribuable à la comptabilisation d'obligations locatives de 227,9 M\$ découlant de l'adoption d'IFRS 16 et à une diminution de 56,9 M\$ de la trésorerie. Le levier financier net¹ au 29 mars 2020 était de 1,3 fois le BAIIAL ajusté¹, ce qui comprend la comptabilisation des obligations locatives avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019.

Emprunts à court terme

Le 18 juillet 2019, une filiale de la société dans la région de la Chine élargie a conclu une facilité d'emprunt non engagée d'un montant de 160,0 M RMB. La facilité comprend une facilité de garantie bancaire non financière d'un montant de 10,0 M RMB. Les durées de chaque prélèvement sur la facilité d'emprunt seront de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt correspond à 105 % du taux de référence applicable de la Banque populaire de Chine, et les intérêts sont payables après un, trois ou six mois, selon la durée de chaque prélèvement. La facilité est garantie par la société, et les montants prélevés sur la facilité seront utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement. Au 29 mars 2020, aucun montant n'était dû en vertu des emprunts à court terme.

Modifications des ententes sur la dette à long terme

Au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020, la société a conclu des ententes avec ses prêteurs en vue de modifier les modalités de sa facilité renouvelable. Le 10 mai 2019, la première modification de la facilité renouvelable s'est traduite par une augmentation de l'engagement de crédit pour le porter à 300,0 M\$, une augmentation saisonnière pouvant aller jusqu'à 350,0 M\$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre) et le report de la date d'échéance du 3 juin 2021 au 3 juin 2024. Par la suite, le 24 février 2020, la société a conclu une deuxième modification avec ses prêteurs afin d'augmenter davantage l'engagement de crédit pour le porter à 467,5 M\$, avec une augmentation saisonnière pouvant aller jusqu'à 517,5 M\$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre). La société a engagé des coûts de transaction de 0,9 M\$ relativement à ces modifications de la facilité renouvelable. Le total des coûts de transaction différés est amorti sur la durée jusqu'à l'échéance prolongée de la facilité.

De plus, la société a conclu une entente avec ses prêteurs en vue de modifier les modalités de sa facilité d'emprunt à terme le 10 mai 2019. La modification de la facilité d'emprunt à terme a eu pour effet d'abaisser le taux d'intérêt, qui est passé du taux LIBOR majoré de 4,00 % au taux LIBOR majoré de 3,50 %, et de reporter la date d'échéance du 2 décembre 2021 au 2 décembre 2024.

Facilité renouvelable

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs d'un montant de 467,5 M\$, engagement augmentant à 517,5 M\$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre) (10 mai 2019 au 24 février 2020 – 300,0 M\$, engagement augmentant à 350,0 M\$ pendant la période de pointe; avant la modification du 10 mai 2019 – 200,0 M\$, engagement augmentant à 250,0 M\$ durant la période de pointe). L'engagement à l'égard d'une facilité de crédit renouvelable comprend aussi un engagement de lettre de crédit d'un montant de 25,0 M\$, un engagement connexe de 5,0 M\$ en lettres de crédit libellées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le dollar américain, l'euro ou la livre sterling et un engagement de crédit de sécurité de 25,0 M\$. La facilité renouvelable permet d'effectuer des prélèvements en dollars canadiens, en dollars américains, en euros, en livres sterling et en d'autres monnaies. La facilité renouvelable arrive à échéance le 3 juin 2024. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise.

Les emprunts en vertu de la facilité renouvelable peuvent, à notre gré, être maintenus de temps à autre à titre a) d'emprunts au taux préférentiel, qui portent intérêt à un taux annuel équivalent à la marge applicable pour les emprunts au taux préférentiel, majorée du taux préférentiel, b) d'acceptations bancaires, sur la base d'un produit escompté, compte tenu du taux d'escompte en vigueur majoré d'un taux annuel équivalent à la marge applicable pour les commissions d'acceptation, c) d'emprunts au taux de base de remplacement, qui portent intérêt à un taux annuel équivalent à la marge applicable pour les emprunts au taux de base de remplacement, majorée du taux de base de remplacement, d) d'emprunts au taux de base européen, qui portent intérêt à un taux annuel équivalent à la marge applicable pour les emprunts au taux de base européen, majorée du taux de base européen, e) d'emprunts au taux LIBOR, qui portent intérêt à un taux annuel équivalent à la marge applicable pour les emprunts au taux LIBOR, majorée du taux LIBOR, ou f) d'emprunts au taux EURIBOR, qui portent intérêt à un taux annuel équivalent à la marge applicable pour les emprunts au taux EURIBOR, majorée du taux EURIBOR applicable.

Une commission d'engagement sera prélevée sur la tranche moyenne quotidienne inutilisée de la facilité renouvelable. La commission d'engagement sera de 0,25 % par année si l'utilisation moyenne en vertu de la facilité renouvelable dépasse 50 % et de 0,375 % si l'utilisation moyenne en vertu de la facilité renouvelable est inférieure à 50 %. En ce qui concerne les lettres de garantie, des frais de lettres de crédit s'accumuleront sur le total de la valeur nominale des lettres de crédit en cours aux termes de la facilité renouvelable, selon un taux équivalent à la marge applicable pour les emprunts au taux LIBOR. En ce qui concerne les lettres de crédit documentaires et commerciales, les frais de lettres de crédit s'élèveront à 50 % de la marge applicable pour les emprunts au taux LIBOR. Des frais de façade seront prélevés sur le total de la valeur nominale des lettres de crédit en cours, selon un taux équivalent à 0,125 % par année. En outre, nous payons à l'agent administratif des frais de suivi de un millier de dollars par mois aux termes de la facilité renouvelable.

La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 29 mars 2020 et au 31 mars 2019 et pour les exercices clos à ces dates, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 29 mars 2020 et au 31 mars 2019, la société avait remboursé tous les montants dus en vertu de la facilité renouvelable, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de coûts de transaction différés connexes de 1,7 M\$ et de 1,2 M\$, respectivement, dans les autres passifs à long terme. Au 29 mars 2020, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 226,6 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (31 mars 2019 – 165,5 M\$).

Au 29 mars 2020, la société avait des lettres de crédit en cours de 5,7 M\$ (31 mars 2019 – 1,2 M\$) en vertu de la facilité renouvelable. En plus des lettres de crédit en cours en vertu de la facilité renouvelable, une filiale de la société a conclu une entente de garantie d'un montant de 13,9 M HKD relativement à un contrat de location visant un magasin de détail dans la région de la Chine élargie. La filiale remboursera à la banque émettrice les montants prélevés sur la garantie. Au 29 mars 2020, aucun montant n'avait été prélevé.

Facilité d'emprunt à terme

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garantie de premier rang qui partage la même garantie que la facilité renouvelable, d'un montant en capital total impayé de 113,8 M\$ US auprès de la succursale des îles Caïmans de Credit Suisse AG, à titre d'agent administratif et d'agent des sûretés, et certaines institutions financières, à titre de prêteurs. La facilité d'emprunt à terme porte intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 3,50 % (avant la modification – taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 4,00 %, à condition que le taux LIBOR ne soit pas inférieur à 1,00 %), payable mensuellement à terme échu. La facilité d'emprunt à terme arrivera à échéance le 2 décembre 2024. Les montants dus peuvent être remboursés à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. Toutes les obligations en vertu de la facilité d'emprunt à terme sont garanties sans condition par la société et, sous réserve de certaines exceptions, par nos filiales américaines, britanniques et canadiennes. La facilité d'emprunt à terme prévoit les cas de défaillance courants.

La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de la facilité d'emprunt à terme. La facilité d'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières. Au 29 mars 2020 et au 31 mars 2019 et pour les exercices clos à ces dates, la société respectait toutes les clauses restrictives.

La société a déterminé que les modifications de la facilité d'emprunt à terme correspondent à un paiement anticipé sans frais de la facilité d'emprunt à terme initiale et à la création de la facilité d'emprunt à terme modifiée selon les conditions du marché. La société a comptabilisé les modifications de la facilité d'emprunt à terme comme une extinction de la dette et un nouvel emprunt du montant pouvant être prélevé. La facilité d'emprunt à terme initiale, d'un montant de 151,7 M\$ (113,8 M\$ US), de même que les coûts non amortis connexes de 7,0 M\$, ont été décomptabilisés. L'amortissement accéléré des coûts non amortis a été inclus dans les charges d'intérêts et autres charges financières, montant net, dans l'état du résultat net.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, la société a engagé des coûts de transaction de 1,4 M\$ dans le cadre de la modification de la facilité d'emprunt à terme, lesquels sont amortis sur la nouvelle durée jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Comme la facilité d'emprunt à terme est libellée en dollars américains, la société réévalue le solde impayé en dollars canadiens à chaque date de bilan. Au 29 mars 2020, le capital des emprunts en vertu de la facilité d'emprunt à terme totalisait 159,3 M\$ (31 mars 2019 – 152,4 M\$). L'écart entre les sommes de ces périodes découle de la variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Obligations locatives

En raison de l'adoption d'IFRS 16, la société a comptabilisé une tranche de 150,8 M\$ des obligations locatives au 1^{er} avril 2019, et avait des obligations locatives de 227,9 M\$ au 29 mars 2020, dont une tranche de 35,9 M\$ est exigible dans moins de un an. Les obligations locatives correspondent au montant actualisé des paiements futurs liés à des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu de contrats de location.

Gestion du capital

La société gère son capital, qui est constitué des capitaux propres (actions à droit de vote subalterne et à droit de vote multiple), des emprunts à court terme et de la dette à long terme (la facilité renouvelable et la facilité d'emprunt à terme), en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement net¹ suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. La direction cible un ratio du BAIIAL ajusté¹ sur la dette nette¹ de la dernière période de 52 ou de 53 semaines reflétant les variations saisonnières du secteur étant donné que le fonds de roulement net est constitué au cours du deuxième trimestre. Le conseil d'administration surveille la gestion du capital de la société sur une base régulière. La société évalue régulièrement la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur. Se reporter à la section « Événements postérieurs à la date de clôture » du présent rapport de gestion pour connaître les autres améliorations à notre programme de gestion du capital apportées après le 29 mars 2020 en réponse à l'incidence de la COVID-19.

1. *Le fonds de roulement net, le BAIIAL ajusté et la dette nette sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.*

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le conseil d'administration a autorisé la société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter jusqu'à 1 600 000 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois allant du 31 mai 2019 au 30 mai 2020. Les actions à droit de vote subalterne rachetées seront annulées.

Au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020, la société a racheté 853 500 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation, à un prix moyen de 45,35 \$ par action, pour une contrepartie en trésorerie totale de 38,7 M\$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne, soit 1,6 M\$, a été imputé au capital social au coût moyen par action en circulation, et le montant restant, soit 37,1 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant présente un résumé de certaines de nos obligations contractuelles importantes et d'autres obligations au 29 mars 2020.

En millions de dollars canadiens	2021	2022	2023	2024	2025	Par la suite	Total
Créditeurs et charges à payer	136,8	—	—	—	—	—	136,8
Facilité d'emprunt à terme	—	—	—	—	159,3	—	159,3
Billet à payer	3,0	—	—	—	—	—	3,0
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	8,1	8,1	8,1	8,1	5,4	—	37,8
Contrats de change à terme	7,8	—	—	—	—	—	7,8
Obligations locatives	49,0	50,0	49,5	44,5	43,0	90,8	326,8
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	2,8	2,8
Total des obligations contractuelles	204,7	58,1	57,6	52,6	207,7	93,6	674,3

1. *Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et des taux d'intérêt à payer sur la facilité d'emprunt à terme, soit 5,10 % au 29 mars 2020.*

Au 29 mars 2020, nous avons d'autres obligations, notamment des provisions au titre des garanties, des frais de résiliation de contrats conclus avec des agents, des retours sur ventes, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des passifs d'impôt différé. Ces obligations à long terme n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, y compris des lettres de crédit et des garanties, relativement à certaines obligations, y compris les contrats de location. Outre les éléments présentés dans cette section et ailleurs dans ce rapport de gestion et nos états financiers, nous n'avons aucun engagement ni arrangement hors bilan significatif au 29 mars 2020.

Programme d'affacturage des créances clients

Le 23 décembre 2019, une filiale européenne de la société a conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Les devises acceptées comprennent l'euro, la livre sterling et le franc suisse. La société paie des frais annuels correspondant au taux de référence EURIBOR ou LIBOR applicable, majoré de 1,15 %, d'après le nombre de jours séparant la date d'achat et la date d'échéance de la facture, soit un taux inférieur au taux d'emprunt moyen de la société en vertu de sa facilité renouvelable. Le programme vise à fournir des liquidités suffisantes pour soutenir les besoins en flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation à l'échelle internationale. Lors du transfert des créances, la société reçoit un produit en trésorerie et continue d'assurer le service des créances au nom de l'institution financière tierce. Le programme respecte les exigences en matière de décomptabilisation prescrites par IFRS 9, *Instruments financiers*, puisque la société transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété au moment de la vente d'une créance. Ce produit est classé dans les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation dans le tableau des flux de trésorerie.

Pour l'exercice clos le 29 mars 2020, la société a reçu un produit en trésorerie à la vente de créances clients d'une valeur comptable de 7,8 M\$, lesquelles ont été décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société. Des frais de moins de 0,1 M\$ ont été engagés au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020 et ont été inclus dans les charges d'intérêts et autres charges financières, montant net, dans l'état du résultat net. Au 29 mars 2020, le montant impayé des créances clients décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société, mais dont la société continuait d'assurer le service, s'élevait à 2,4 M\$.

Capital social en circulation

Canada Goose est une société ouverte et les actions à droit de vote subalterne sont cotées à la Bourse de New York (NYSE : GOOS) et à la Bourse de Toronto (TSX : GOOS). Au 29 mai 2020, il y avait 59 093 627 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation et 51 004 076 actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Au 29 mai 2020, il y avait 1 630 016 options et 35 319 unités d'actions restreintes en circulation en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres de la société, et les droits étaient acquis à cette date pour 799 475 de ces options. Chaque option peut être exercée pour obtenir une action à droit de vote subalterne. Nous nous attendons à ce que les unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par unité d'action restreinte.

INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Les transactions que nous effectuons dans le cours normal de nos activités nous exposent à certains risques liés au marché. Ces risques sont principalement associés aux taux de change et aux taux d'intérêt.

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Nos états financiers annuels sont présentés en dollars canadiens, mais une partie de l'actif net de la société est libellée en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois et en dollars de Hong Kong par l'intermédiaire de ses établissements à l'étranger situés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France, en Suisse, à Hong Kong et en Chine. En outre, nos transactions en yuans chinois et en dollars de Hong Kong augmenteront au fur et à mesure que nos activités dans la région de la Chine élargie prendront de l'ampleur. Le montant net des actifs monétaires libellés en monnaies autres que le dollar canadien qui sont détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change. Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Nous sommes également exposés aux fluctuations des prix des achats libellés en dollars américains en raison des variations du taux de change en dollars américains. Une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain se traduira par une augmentation des coûts des matières premières qui aura une incidence négative sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain aura l'effet contraire.

La société a conclu des contrats de change à terme afin de réduire le risque de change découlant des fluctuations des taux de change du dollar américain, de l'euro, de la livre sterling, du franc suisse, du yuan chinois, du dollar de Hong Kong et de la couronne suédoise pour les produits et l'approvisionnement. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Le programme de couverture d'exploitation pour les exercices se clôturant le 29 mars 2020 et le 28 mars 2021 a été lancé au quatrième trimestre de l'exercice 2019. Compte tenu de l'incidence de la COVID-19 sur la conjoncture actuelle, nous avons comptabilisé des pertes latentes de 1,7 M\$ sur les couvertures de change jugées inefficaces au quatrième trimestre de l'exercice 2020 en raison de l'incertitude relative aux flux de trésorerie futurs de nos activités internationales.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des contrats de change à terme et les sommes correspondantes au 29 mars 2020.

(en millions)	Montant global	Devise
Contrat à terme visant l'achat de dollars canadiens	127,4 \$ US	Dollar américain
	120,4 €	Euro
Contrat à terme visant la vente de dollars canadiens	79,1 \$ US	Dollar américain
	57,9 €	Euro
	0,2 £	Livre sterling
Contrat à terme visant l'achat d'euros	2,1 CHF	Franc suisse
	455,1 CNY	Yuan chinois
	30,1 £	Livre sterling
	47,6 HKD	Dollar de Hong Kong
	4,8 SEK	Couronne suédoise
Contrat à terme visant la vente d'euros	13,8 CHF	Franc suisse
	1,8 £	Livre sterling

Risque de change lié aux emprunts

Les montants disponibles en vertu de la facilité d'emprunt à terme et d'une partie de la facilité renouvelable sont libellés en dollars américains. D'après l'encours de 159,3 M\$ (113,8 M\$ US) de la facilité d'emprunt à terme au 29 mars 2020, une baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain donnerait lieu à une diminution de notre bénéfice avant impôt de 1,1 M\$ seulement en raison de l'incidence de cette fluctuation du taux de change sur ces emprunts.

La société couvre une partie de son exposition au risque de change lié aux paiements de capital et d'intérêts sur sa facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains.

La société a conclu un swap de devises en vendant des emprunts à taux variable d'un montant de 70,0 M\$ US, évalué à la date de transaction, portant intérêt au taux LIBOR majoré de 3,50 %, et en recevant des emprunts à taux fixe de 93,0 M\$ portant intérêt à un taux de 5,02 %. Ce swap de devises a été désigné au moment de son établissement et comptabilisé à titre de couverture de flux de trésorerie et, dans la mesure où la couverture est efficace, les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global jusqu'au reclassement dans l'état du résultat net, puisque les paiements d'intérêts liés à la couverture et les remboursements de capital (ou réévaluations périodiques) ont une incidence sur le bénéfice net.

Simultanément, la société a conclu un deuxième swap de devises en vendant des emprunts à taux fixe de 93,0 M\$ portant intérêt à un taux de 5,02 % et en recevant des emprunts à taux fixe de 61,8 M€ portant intérêt à un taux de 3,19 %. Ce swap de devises a été désigné et est comptabilisé à titre de couverture de l'investissement net dans sa filiale européenne. Les couvertures de l'investissement net sont comptabilisées d'une manière similaire à la comptabilisation des couvertures de flux de trésorerie, et les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global. Les montants inclus dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net au cours de la période où l'établissement à l'étranger est cédé ou vendu.

La société a également conclu un contrat de change à terme à échéance éloignée en vendant un montant de 39,6 M\$ et en recevant un montant de 30,0 M\$ US, évalués à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur les emprunts à terme en fonction de l'échéance révisée (2 décembre 2024). Les profits et les pertes latents sur la juste valeur du contrat à terme sont comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » de l'état du résultat net.

Risque de taux d'intérêt

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt principalement lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu de nos emprunts à court terme, de notre facilité renouvelable et de notre facilité d'emprunt à terme. Au 29 mars 2020, la société n'avait aucun montant à payer en vertu des emprunts à court terme et de la facilité renouvelable. Le montant impayé en vertu de la facilité d'emprunt à terme s'élevait à 159,3 M\$ au 29 mars 2020 et porte actuellement intérêt au taux de 5,10 %. Compte tenu du solde moyen pondéré des emprunts impayés en vertu des emprunts à court terme au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen sur nos emprunts aurait entraîné une augmentation de moins de 0,1 M\$ de nos charges d'intérêts annuelles. De même, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen de la facilité renouvelable et de la facilité d'emprunt à terme aurait donné lieu à une hausse des charges d'intérêts annuelles d'un montant de 0,9 M\$ et de 1,5 M\$, respectivement. L'incidence des variations futures des taux d'intérêt sur nos charges d'intérêts futures dépendra principalement du montant brut de nos emprunts à ce moment.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres de son conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020, la société a engagé des charges de 1,7 M\$ (exercice clos le 31 mars 2019 – 1,0 M\$) auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes nets dus à des parties liées s'élevaient à 0,4 M\$ au 29 mars 2020 (31 mars 2019 – 0,1 M\$).

Par suite de la première application d'IFRS 16, la société a comptabilisé une obligation locative au titre du fournisseur Baffin pour les locaux loués. Au 29 mars 2020, l'obligation locative s'établissait à 5,3 M\$. Au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020, la société a payé aux entités liées au fournisseur Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 1,4 M\$ (exercice clos le 31 mars 2019 – 0,6 M\$). Dans le cadre de l'acquisition de Baffin, la société a convenu d'acquérir les stocks en transit, et les achats de ces stocks au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 se sont élevés à 3,0 M\$. Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 29 mars 2020 et au 31 mars 2019. En outre, un montant de 3,0 M\$ est à payer au fournisseur Baffin le 1^{er} novembre 2020 et il sera passé en charges sur une période de deux ans.

Veillez vous reporter à la rubrique 7B, « Principaux actionnaires et transactions entre parties liées – Transactions entre parties liées », pour une analyse des autres transactions entre parties liées.

Modalités des transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon les modalités prévues dans une entente approuvée, ou sont approuvées par le conseil d'administration de la société.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction et les dirigeants qui relèvent directement du président et chef de la direction.

En millions de dollars canadiens	29 mars 2020	31 mars 2019
Avantages du personnel à court terme	9,1	13,2
Avantages du personnel à long terme	0,1	0,1
Indemnités de cessation d'emploi	—	—
Rémunération fondée sur des actions	5,9	2,9
Charge de rémunération	15,1	16,2

PERSPECTIVES À LONG TERME

La suspension de nos perspectives à long terme (lesquelles avaient été présentées dans le communiqué sur les résultats de l'exercice 2019 publié le 29 mai 2019) a été annoncée à la rubrique « Financial Update » de notre communiqué de presse daté du 16 mars 2020. Ce communiqué de presse est publié sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, dans la section EDGAR du site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur notre site Web, à l'adresse investor.canadagoose.com.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Nos états financiers annuels ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. La préparation de nos états financiers exige que nous exercions notre jugement et fassions des estimations qui influent sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Nous établissons nos estimations en fonction de notre expérience et de diverses hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations, si les hypothèses et les conditions ne sont pas les mêmes. Nos principales méthodes comptables sont décrites plus en détail dans les notes annexes de nos états financiers annuels, mais nous sommes d'avis que les méthodes comptables et les estimations ci-dessous sont cruciales du point de vue de nos activités et de la compréhension de nos résultats financiers.

La société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » ci-dessous pour une description de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes.

Nous présentons ci-dessous les méthodes comptables pour lesquelles les jugements posés et les principales sources d'incertitude relatives aux estimations sont, à notre avis, susceptibles d'avoir la plus grande incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers annuels.

Comptabilisation des produits. Les produits comprennent les produits générés dans les secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Les produits sont évalués au montant de contrepartie auquel la société s'attend à avoir droit lorsqu'elle vend des marchandises dans le cours normal de ses activités. Les produits sont présentés après déduction des taxes de vente, des retours estimés, des rabais sur ventes et des escomptes. La société comptabilise des produits lorsqu'elle a convenu des modalités avec son client, que les droits contractuels et les modalités de paiement ont été établis, que le contrat présente une substance commerciale, qu'il est probable que la contrepartie sera recouvrée par la société et que le contrôle des marchandises a été transféré au client.

La politique de la société consiste à vendre la marchandise par le canal de ventes directes aux consommateurs, avec un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. L'estimation des retours et la provision connexe sont fondées sur l'expérience passée.

Stocks. Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation; nous devons donc recourir à des estimations liées aux fluctuations liées à l'obsolescence, à la freinte, aux prix de détail futurs, aux conditions saisonnières et aux coûts nécessaires pour vendre les stocks.

Nous examinons périodiquement nos stocks et constituons des provisions, au besoin, pour refléter de façon appropriée les matières premières et les articles finis désuets ou endommagés. De plus, dans le cadre de l'évaluation des stocks, nous constituons également une provision pour freintes de stocks attribuables à la perte ou au vol de marchandises en nous appuyant sur les tendances historiques observées lors des dénombrements des stocks réels.

Dépréciation d'actifs non financiers (goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles). Nous devons exercer un jugement lorsque nous déterminons les regroupements d'actifs qui composeront nos unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles. Nous devons aussi faire preuve de jugement pour distinguer les groupes d'UGT appropriés afin de déterminer à quel niveau le goodwill et les immobilisations incorporelles doivent faire l'objet de tests de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation du goodwill, les UGT sont regroupées au plus bas niveau auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne. Aux fins des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles, les immobilisations incorporelles font l'objet d'un suivi au niveau des UGT. Un jugement est également posé afin de déceler tout événement déclencheur qui nécessiterait la réalisation d'un test de dépréciation.

Nous procédons à diverses estimations pour évaluer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. Nous déterminons la valeur d'utilité en nous fondant sur des estimations, qui portent notamment sur les prévisions à l'égard des produits futurs, des résultats, du fonds de roulement et des dépenses d'investissement conformément aux plans stratégiques présentés au conseil d'administration de la société. Les taux d'actualisation sont établis d'après des données sur le secteur d'activité qui sont obtenues de sources externes et qui reflètent le risque propre aux flux de trésorerie.

Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global. La direction doit également formuler des jugements en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en ce qui a trait aux attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, à la résorption des différences temporaires et au calendrier de résorption ainsi qu'aux vérifications possibles des déclarations de revenus et autres déclarations par les administrations fiscales des différents territoires où la société exerce ses activités.

Monnaie fonctionnelle. Les éléments compris dans les états financiers consolidés des filiales de la société sont évalués en fonction de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel l'entité exerce ses activités (la monnaie fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant notre monnaie fonctionnelle et notre monnaie de présentation.

Instruments financiers. Un actif ou un passif financier est comptabilisé lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Nous concluons des instruments financiers avec des institutions bien cotées et solvables, ainsi que des instruments sur les marchés liquides pour lesquels les cours sont faciles à obtenir.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Les actifs et les passifs financiers sont ensuite évalués comme il est expliqué ci-dessous.

i) Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers non dérivés comprennent la trésorerie et les créances clients, qui sont évaluées au coût amorti. La société comptabilise initialement les débiteurs et les dépôts à la date à laquelle ils sont créés. La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif arrivent à expiration ou lorsqu'elle transfère les droits de percevoir les flux de trésorerie contractuels de l'actif financier dans le cadre d'une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

ii) Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers non dérivés comprennent les créditeurs, les charges à payer, les emprunts à court terme, la facilité renouvelable et la facilité d'emprunt à terme. La société comptabilise initialement les instruments d'emprunt à la date à laquelle ils sont créés. Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont exécutées, annulées ou ont expiré.

iii) Instruments financiers dérivés

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu, et ils sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture par la suite. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend si le dérivé constitue un instrument de couverture désigné et efficace. Lorsqu'un instrument financier dérivé, y compris un dérivé incorporé, n'est pas désigné et n'est pas efficace comme élément d'une relation de couverture admissible, toutes les variations de la juste valeur sont immédiatement comptabilisées dans l'état du résultat net, et les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés dans l'état du résultat net lorsqu'ils sont engagés. La société n'utilise pas de dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

Les dérivés incorporés sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du contrat hôte et du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés.

iv) Comptabilité de couverture

La société est exposée au risque des fluctuations du change et a conclu des dérivés de change pour couvrir son exposition à l'égard des transactions prévues. Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée, certains critères sont documentés dès la mise en place de la couverture et mis à jour à chaque date de clôture. La société documente les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion du risque et la stratégie qu'elle emploie pour conclure les opérations de couverture. La société documente également son évaluation, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, du degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

La juste valeur d'un dérivé de couverture est classée comme un actif ou un passif courant lorsque la durée de l'élément couvert est inférieure à 12 mois et est classée comme un actif ou un passif non courant lorsque la durée de l'élément couvert est supérieure à 12 mois.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et qui remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans l'état du résultat net. Les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global sont transférés dans l'état du résultat net pour les périodes pendant lesquelles l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice net. Lorsqu'une transaction prévue faisant l'objet d'une couverture donne lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, comme des stocks, les montants sont inclus dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif connexe. Les montants différés sont finalement comptabilisés dans l'état du résultat net.

Les couvertures d'investissement net sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie, les profits et les pertes latents étant comptabilisés, déduction faite de l'impôt, dans les autres éléments du résultat global. Les montants compris dans les autres éléments du résultat global sont transférés dans l'état du résultat net de la période où l'établissement à l'étranger est sorti ou vendu.

Paiements fondés sur des actions. Les paiements fondés sur des actions sont évalués en fonction de la juste valeur à la date d'attribution, et nous comptabilisons une charge de rémunération sur la période de service correspondante. La juste valeur des paiements fondés sur des actions est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables.

La société a émis des options sur actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne et des UAR en vertu de ses régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017 (l'« ancien régime »), et ultérieurement (le « régime général »). En vertu de l'ancien régime, des options ont été attribuées à certains employés de la société et l'acquisition des droits est conditionnelle au respect des conditions de l'ancien régime relatives à la période de service, aux objectifs de rendement et à l'événement de sortie. Il y a deux types d'options sur actions : les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service, ces droits étant fondés sur le temps écoulé et étant généralement acquis sur une période de service de cinq ans, et les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement et d'un événement de sortie, ces droits étant acquis au moment où les conditions de rendement sont remplies et où survient un événement de sortie. En vertu du régime général, des options sont attribuées à certains dirigeants de la société et l'acquisition des droits, généralement sur quatre ans, est conditionnelle au respect des conditions du régime général relatives à la période de service. La charge de rémunération liée aux options et aux UAR est comptabilisée proportionnellement sur la période de service requise, dans la mesure où il est probable que les conditions d'acquisition des droits seront respectées et que l'événement de sortie aura lieu, le cas échéant.

Garantie. La provision pour les réclamations au titre des garanties représente la valeur actualisée de la meilleure estimation de la direction à l'égard des futures sorties de ressources économiques requises pour respecter les obligations de la société au titre des garanties sur les marchandises vendues. Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la provision au titre des garanties à la date de l'état de la situation financière portent sur les éléments suivants : le nombre de manteaux devant être réparés ou remplacés; le nombre de manteaux devant être réparés par rapport au nombre de manteaux devant être remplacés; la période au cours de laquelle les réclamations au titre des garanties devraient avoir lieu; le coût de réparation d'un manteau; le coût de remplacement d'un manteau et le taux d'intérêt sans risque utilisé pour actualiser la provision.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Normes publiées et adoptées

Contrats de location

La société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019 au moyen de la méthode rétrospective modifiée selon laquelle l'effet cumulatif de la première application sera comptabilisé dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués et aucune information financière des périodes antérieures ne sera retraitée. En vertu de la méthode rétrospective modifiée, la société a évalué l'actif au titre du droit d'utilisation à sa valeur comptable comme si la norme avait été appliquée depuis le début du contrat de location (habituellement la date de prise de possession), mais en fonction du taux d'actualisation à la date de première application.

La société a déterminé que le taux d'actualisation au moment de l'adoption initiale correspond à son taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués présentant des caractéristiques semblables en ce qui concerne la solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que le contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité.

Presque tous les contrats de location de la société sont des contrats de location d'immeubles relatifs à des magasins de détail, des usines de fabrication et des locaux pour bureaux. La société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives pour ses contrats de location, sauf tel qu'il est permis par les exemptions relatives à la comptabilisation prévues dans la norme en ce qui concerne les contrats de location à court terme d'une durée de 12 mois ou moins et les contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur. La dotation à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges locatives, qui étaient auparavant comptabilisées selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location en vertu d'IAS 17.

Lors de la première application d'IFRS 16, la société a appliqué les mesures de simplification suivantes, permises en vertu de la norme :

- la société a appliqué un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques sous-jacentes relativement similaires;
- la société a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation lors de la première application sauf si ces coûts, par exemple les droits de location, étaient comptabilisés en vertu de la norme précédente;
- la société a comptabilisé les contrats de location dont la durée restante ne dépassait pas 12 mois au 31 mars 2019 à titre de contrats de location à court terme;
- la société a utilisé des connaissances acquises *a posteriori* pour déterminer la durée de contrats de location qui contiennent des options de prolongation ou de résiliation.

À la date de la première application, l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur l'état de la situation financière de la société au 1^{er} avril 2019 se présentait comme suit :

Données relatives aux états résumés de la situation financière

Augmentation (diminution)

(en millions de dollars canadiens)

	Données présentées précédemment, au 31 mars 2019	Première application d'IFRS 16	Reclassement des coûts directs initiaux	Impôt sur le résultat	Solde au 1 ^{er} avril 2019 – IFRS 16
Actif	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs courants					
Autres actifs courants	32,9	(0,9)	—	—	32,0
Impôt différé	12,2	—	—	1,2	13,4
Immobilisations incorporelles	155,6	—	(5,5)	—	150,1
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	136,6	5,5	—	142,1
Passif					
Passifs courants					
Obligations locatives	—	19,2	—	—	19,2
Impôt différé	16,7	—	—	(0,5)	16,2
Obligations locatives	—	131,6	—	—	131,6
Autres passifs à long terme	13,1	(8,5)	—	—	4,6
Capitaux propres					
Bénéfices non distribués	279,7	(6,6)	—	1,7	274,8

Au 1^{er} avril 2019, la société a appliqué les exigences d'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, aux actifs au titre de droits d'utilisation et a conclu qu'il n'y avait pas eu de dépréciation.

La société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux au 1^{er} avril 2019 pour évaluer les obligations locatives. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 4,28 %. La durée résiduelle moyenne pondérée du contrat de location au 1^{er} avril 2019 était d'environ 8 ans.

Le tableau suivant présente le rapprochement des obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019 et des engagements au titre des contrats de location simple en vertu d'IAS 17 au 31 mars 2019, actualisés selon le taux d'emprunt marginal à la date de première application.

(en millions de dollars canadiens)	\$
Engagements au titre de contrats de location simple au 31 mars 2019	253,4
Contrats de location simple	(3,1)
Contrats de location faisant l'objet d'un engagement mais n'ayant pas encore débuté	(71,5)
Paielements de loyers non actualisés	178,8
Actualisés selon le taux d'emprunt marginal	(28,0)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019	150,8
Obligations locatives courantes	19,2
Obligations locatives non courantes	131,6
Total des obligations locatives	150,8

L'adoption d'IFRS 16 n'a pas d'incidence sur la capacité de la société à respecter ses clauses restrictives financières et non financières, puisque les clauses restrictives sont calculées à la date de clôture et au cours de la période de présentation de l'information financière conformément aux directives existantes des contrats de location qui s'appliquent à la date de l'entente. À la suite de l'adoption d'IFRS 16, la société a mis à jour ses méthodes comptables comme suit :

Contrats de location

La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative en fonction de la valeur actualisée des paiements de loyers futurs à la date de début du contrat. La date de début est la date à laquelle le bailleur met l'actif loué à la disposition de la société, habituellement la date de prise de possession. Le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de la valeur actualisée pour les paiements de loyers correspond au taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués présentant des caractéristiques semblables en ce qui concerne la solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que le contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité. La durée d'un contrat de location correspond à la durée pendant laquelle il est non résiliable, incluant les périodes couvertes par une option de renouvellement si la société a la certitude raisonnable de l'exercer ainsi que les périodes couvertes par une option de résiliation si la société a la certitude raisonnable de ne pas l'exercer.

Les contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur et les contrats de location à court terme ne sont pas inclus dans le calcul des obligations locatives. Ces charges locatives sont comptabilisées dans le coût des ventes ou dans les frais de vente, généraux et administratifs de manière linéaire ou selon une autre méthode systématique.

Obligations locatives

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, en fonction des taux d'emprunt marginaux de la société et comprennent les paiements fixes et les paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Après l'évaluation initiale, la société évalue les obligations locatives au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsque des changements sont apportés aux paiements de loyers, à la durée du contrat de location, à l'évaluation d'une option permettant d'acheter l'actif sous-jacent, à la garantie de valeur résiduelle prévue ou aux paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux lié aux paiements.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués à la valeur initiale des obligations locatives, des paiements de loyers versés à la date de début du contrat ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, des coûts directs initiaux, le cas échéant, et des coûts de démantèlement pour remettre en état le site aux conditions prévues dans les modalités du contrat de location. Après l'évaluation initiale, la société applique le modèle du coût aux actifs au titre de droits d'utilisation, puis évalue les actifs au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, conformément à IAS 36, et de la réévaluation des obligations locatives. Les actifs sont amortis de manière linéaire à partir de la date de début du contrat de location, sur la plus courte des durées entre la durée d'utilité des actifs ou du contrat de location.

Information sectorielle

À la suite de l'adoption d'IFRS 16, la société a dû ajuster l'information financière interne utilisée par le principal décideur opérationnel. Plus particulièrement, le changement consistant à amortir des actifs au titre de droits d'utilisation et des charges d'intérêts sur les obligations locatives plutôt qu'à comptabiliser une charge locative de manière linéaire dans les frais de vente, généraux et administratifs exigeait une évaluation différente du bénéfice d'exploitation sectoriel. Par conséquent, les charges comptabilisées dans les secteurs opérationnels de la société comprennent maintenant les amortissements des actifs, y compris des actifs au titre de droits d'utilisation pour l'exercice considéré, utilisés directement dans ces secteurs. Avant le premier trimestre de l'exercice 2020, les amortissements n'étaient pas affectés aux secteurs opérationnels de la société. L'information sectorielle comparative a été retraitée pour inclure les amortissements, afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.

Aux fins de l'application d'IFRS 16, les jugements et principales sources d'incertitude relatives aux estimations qui suivent ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Jugements formulés en lien avec les méthodes comptables appliquées : La société doit exercer un jugement lorsqu'elle conclut des contrats qui peuvent donner lieu à un actif au titre du droit d'utilisation qui seraient comptabilisés à titre de contrats de location. Le jugement est requis pour déterminer la durée du contrat de location appropriée, contrat par contrat. La société tient compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer les options de renouvellement ou à ne pas exercer les options de résiliation, à la date de passation du contrat de location et sur la durée du contrat de location, y compris les investissements dans des locaux loués importants, la performance opérationnelle et les nouvelles circonstances. Les périodes couvertes par les options de renouvellement ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location uniquement si la société a la certitude raisonnable d'exercer ces options. Des changements du contexte économique ou dans le secteur du commerce de détail pourraient avoir une incidence sur l'évaluation de la durée du contrat de location, et tout changement à l'estimation des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur l'état de la situation financière de la société.

Principales sources d'estimation : Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la valeur actualisée des paiements de loyers futurs exigent de la société qu'elle estime le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués. La direction détermine le taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués en tenant compte de la solvabilité de la société, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que du contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux pourraient varier, surtout en raison de changements macroéconomiques du contexte.

Durée des contrats de location et durée d'utilité des améliorations locatives

En décembre 2019, l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») a publié une décision définitive à l'égard de la détermination de la durée des contrats de location renouvelables ou résiliables en vertu d'IFRS 16 et du fait que l'appréciation de la durée d'utilité de toute amélioration locative inamovible soit limitée ou non à la durée du contrat de location connexe. La société a évalué l'incidence de cette interprétation sur les contrats de location comptabilisés en vertu d'IFRS 16 et a conclu que les décisions n'ont eu aucune incidence sur le traitement existant.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Facilité de lettres de garantie

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 M\$. Les lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables.

Restructuration

Le 20 mai 2020, en réponse à la pandémie de COVID-19, la société a entrepris une restructuration, ce qui a donné lieu à la mise à pied de 125 employés, ou environ 2,5 % de sa main-d'œuvre.

Modifications de la facilité renouvelable

Le 26 mai 2020, la société a de nouveau modifié la facilité renouvelable afin d'augmenter sa capacité d'emprunt d'un montant pouvant aller jusqu'à 50,0 M\$. La facilité renouvelable modifiée est composée de la facilité renouvelable existante, qui prévoit un engagement réduit de 417,5 M\$ et une augmentation saisonnière pour porter celui-ci à 467,5 M\$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre), et d'une facilité renouvelable PEDS d'un montant de 50,0 M\$. Les emprunts prélevés sur la facilité renouvelable existante ont été transférés vers la facilité renouvelable PEDS à la date de transaction, et les emprunts futurs seront prélevés prioritairement sur la facilité renouvelable PEDS. Les montants prélevés sur la facilité renouvelable PEDS sont assujettis à un taux d'intérêt qui est supérieur de 2,00 % à celui de la facilité renouvelable existante. La facilité renouvelable PEDS arrivera à échéance le 25 mai 2021 et, à l'échéance, les engagements de crédit de la facilité renouvelable existante seront rétablis.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information (au sens des règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de l'Exchange Act) au 29 mars 2020. En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces au 29 mars 2020.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le chef de la direction et le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, comme il est défini dans le règlement 240.13a-15(f) ou 240.15d-15(f).

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. Toute projection, par la direction, du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue. Une faiblesse significative est une déficience, ou une combinaison de déficiences, du contrôle interne à l'égard de l'information financière qui entraîne une possibilité raisonnable qu'une anomalie significative dans les états financiers annuels ou intermédiaires de la société ne puisse être prévenue ou décelée en temps opportun.

La direction de la société, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 29 mars 2020, d'après les critères énoncés dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (le « cadre du COSO de 2013 »). En se fondant sur l'évaluation effectuée, la direction a conclu qu'au 29 mars 2020, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., notre cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, a audité l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 29 mars 2020.

Correction des faiblesses significatives présentées antérieurement

Comme nous l'avons communiqué à la rubrique « Contrôle interne à l'égard de l'information financière », à laquelle réfère la rubrique 15 du rapport annuel sur formulaire 20-F de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2019, dans le cadre de son évaluation pour l'exercice clos le 31 mars 2019, la direction de la société a relevé les déficiences suivantes de son contrôle interne à l'égard de l'information financière qui existaient au 31 mars 2019 relativement à deux composantes du contrôle interne, tel qu'il est décrit par le cadre du COSO de 2013 (activités de contrôle et information et communication). En ce qui a trait aux activités de contrôle, la direction n'a pas conçu ni maintenu des contrôles efficaces à l'égard des éléments suivants : a) la réalité et l'exactitude des produits et l'existence des débiteurs connexes, ainsi que les contrôles d'accès aux données du fichier maître du client; b) l'existence et l'évaluation des stocks, y compris la détermination du coût des stocks et les contrôles d'accès aux données du fichier maître des stocks. L'absence de contrôles en ce qui a trait à chacun de ces éléments a été considérée comme une faiblesse significative. La faiblesse significative de la composante information et communication se rapporte à l'évaluation de l'exactitude et de l'exhaustivité de l'information utilisée lors de l'exécution des contrôles internes, principalement en ce qui a trait aux feuilles de calcul créées à partir des données extraites de notre progiciel de gestion intégré (le « PGI »).

Pour corriger les faiblesses significatives quant aux activités de contrôles et à l'information et à la communication, et tel qu'il a été communiqué tout au long de l'exercice clos le 29 mars 2020, la direction a mis en œuvre le plan de correction suivant :

- mise à niveau de son PGI le 1^{er} avril 2019, en prenant en considération l'amélioration de la fonctionnalité du système, la correspondance des rôles d'utilisateur avec la séparation des tâches, l'utilisation d'outils de production de rapports et la gestion des données de base;
- mise à jour des processus pour refléter les changements aux processus d'affaires et aux contrôles découlant du nouveau PGI et révision de ces processus avec le personnel de l'audit interne et des conseillers externes;
- embauche d'un vice-président de l'audit interne et de la prévention des pertes à la fin de l'exercice 2019 pour diriger la gouvernance et les essais relatifs aux contrôles internes à l'égard de l'information financière, et embauche de personnel d'audit interne à l'échelle mondiale pour soutenir le vice-président de l'audit interne et de la prévention des pertes;
- embauche d'employés additionnels dotés d'aptitudes et d'une expertise en présentation de l'information financière, en matière de sociétés ouvertes et en correction des contrôles internes dans toute l'entreprise à l'échelle mondiale;
- ajout d'objectifs de correction des contrôles aux objectifs de rendement officiels de la direction afin d'accroître la prise en charge et la responsabilité des contrôles;
- mise en œuvre d'un processus de surveillance régulier avec la haute direction et le comité d'audit de la société;
- mise en œuvre d'un logiciel de conformité à la loi SOX à l'échelle mondiale;
- formation des responsables des contrôles en matière d'exécution et d'attestation des contrôles, particulièrement en ce qui a trait aux informations utilisées dans les contrôles;
- augmentation de la fréquence des tests des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Pour corriger la faiblesse significative quant à la réalité et à l'exactitude des produits et à l'existence des débiteurs connexes, ainsi qu'aux contrôles d'accès aux données du fichier maître du client, la direction a mis en œuvre le plan de correction suivant :

- dans le cadre de la mise à niveau du PGI susmentionnée, la direction a mis en œuvre des contrôles d'application des TI relativement au processus lié aux produits et aux débiteurs. Ces contrôles ont été conçus pour s'assurer que les opérations soient enregistrées de manière exhaustive et exacte;
- la direction a mis en œuvre des contrôles qui restreignent l'accès aux données du fichier maître, y compris celles sur les prix et les clients, au moyen de la mise en œuvre d'un processus d'octroi des droits d'accès aux utilisateurs et d'une séparation des tâches appropriée;
- la direction examine les contrôles à l'égard des produits et des débiteurs.

Pour corriger la faiblesse significative quant à l'existence et à l'évaluation des stocks, y compris la détermination du coût des stocks et les contrôles d'accès aux données du fichier maître sur les stocks, la direction a mis en œuvre le plan de correction suivant :

- la direction a mis en œuvre un processus de comptage périodique et un programme de surveillance des stocks tout au long de l'exercice à ses entrepôts de matières premières et de produits finis;
- la direction a effectué des contrôles de revue précis des feuilles de calcul à l'appui des coûts standard et des évaluations;
- dans le cadre de la mise à niveau du PGI susmentionnée, la direction a restreint l'accès aux données du fichier maître sur les stocks au moyen de la mise en œuvre d'un processus d'octroi des droits d'accès aux utilisateurs et d'une séparation des tâches appropriée.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020 et avant le dépôt de notre rapport annuel pour l'exercice 2020, la direction a achevé les tests des nouveaux contrôles. À la lumière des corrections susmentionnées et des tests des contrôles réalisés, la direction a déterminé que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace au 29 mars 2020.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque ». La direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, ne prévoit pas que les contrôles et procédures de communication de l'information ou le contrôle interne à l'égard de l'information financière empêcheront toutes les anomalies, même si les mesures de correction sont mises en œuvre et améliorées davantage en vue de résoudre les faiblesses significatives. La conception de tout système de contrôle interne est fondée en partie sur certaines hypothèses concernant la probabilité d'événements futurs, et rien ne garantit qu'une conception donnée permettra d'atteindre les objectifs établis dans toutes les conditions futures potentielles.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

À l'exception des changements liés à la mise en œuvre du plan de correction présenté ci-dessus, il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours du quatrième trimestre de l'exercice clos le 29 mars 2020 qui a eu une incidence significative, ou pourrait raisonnablement avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.